



TABLOÏD SPORTS

LES EXPOS GAGNENT 5-1 STEVE ROGERS À SON MEILLEUR

En l'emportant hier après-midi, Steve Rogers a atteint la fiche de 108 victoires contre autant de défaites.

pages 2 - 3 - 4

25 cents

MONTRÉAL, LUNDI 1^{er} JUIN 1981, 97^e ANNÉE, no 129, 62 PAGES, 4 CAHIERS

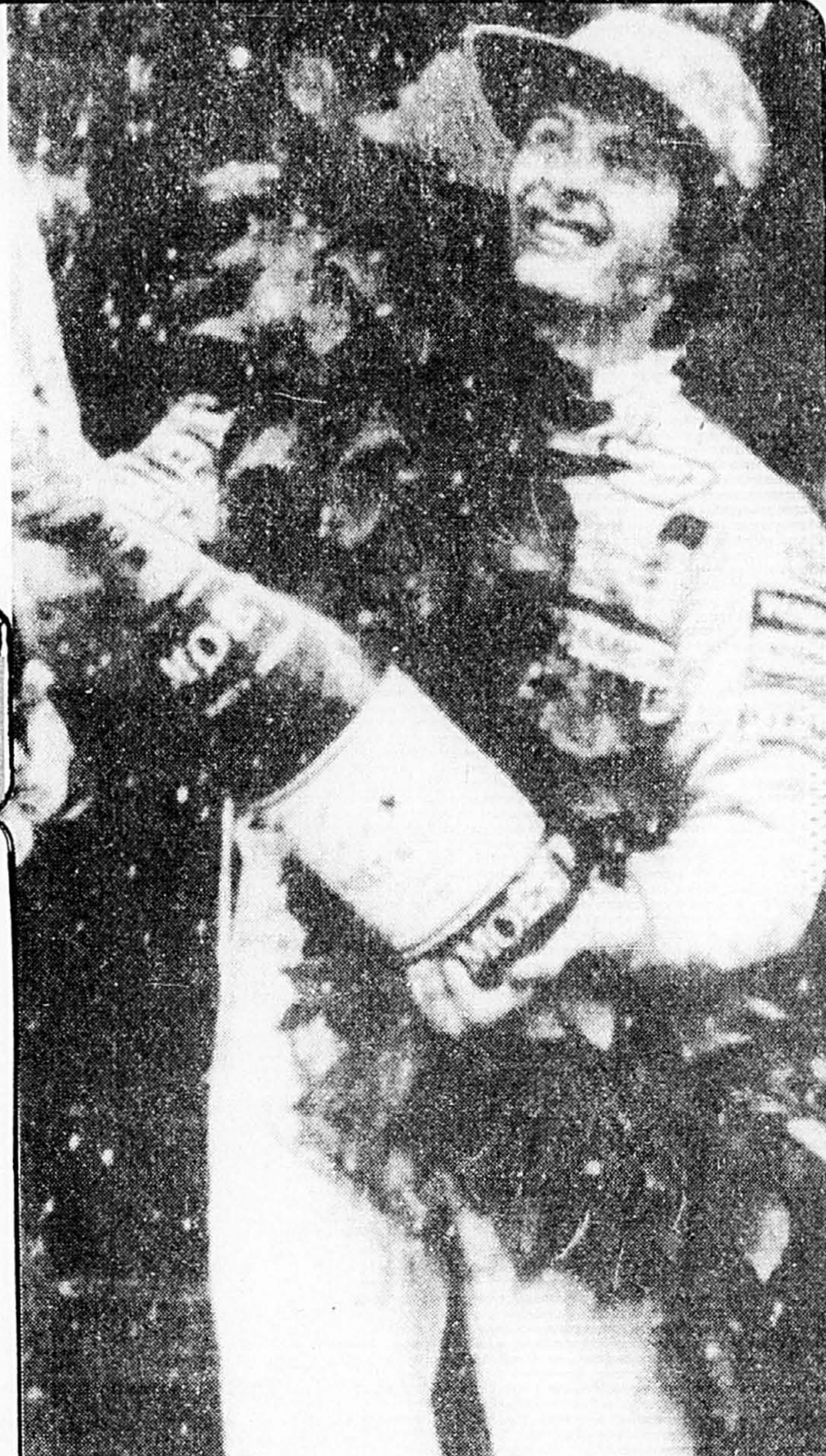
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

CONSERVONS NOTRE ENERGIE



ISOLEZ
DES MAINTENANT
tél. 270-8111



PREMIÈRE VICTOIRE DE VILLENEUVE EN DEUX ANS

page B 5



LES TRENTE ENFANTS À L'HÔPITAL POUR FATIGUE COLLECTIVE?

■ Il semble qu'il ne faille pas chercher ailleurs l'explication de la série d'évanouissements survenus vendredi soir à la Gare centrale de Montréal. Les enfants sont tous rentrés chez eux la nuit même.

page A 3

Vickey Cann n'a presque pas arrêté de dormir depuis qu'elle est revenue chez elle à London, Ontario.

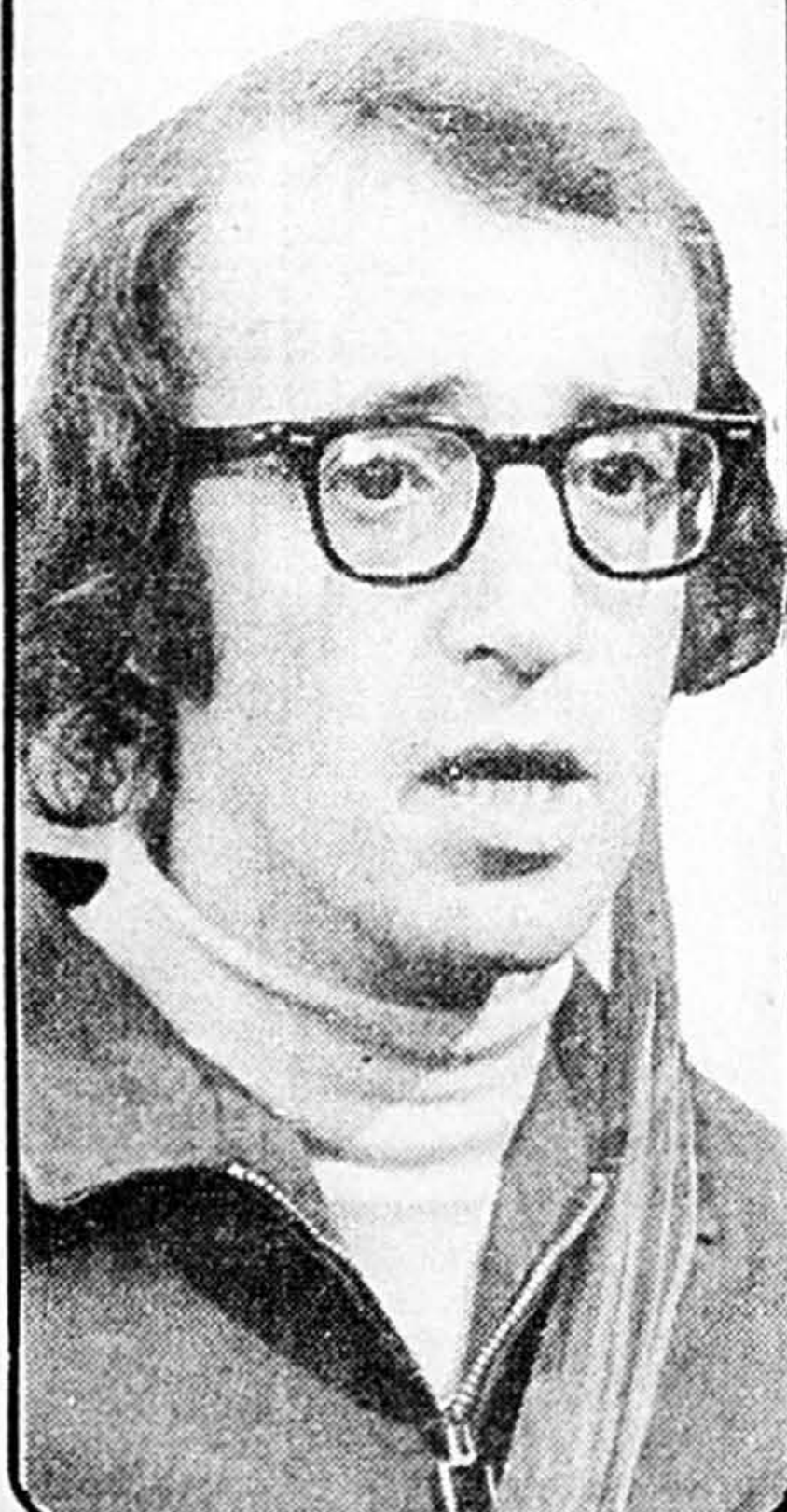
photo Pierre Côté, LA PRESSE

30,000 VISITEURS DANS LE PORT DE MONTRÉAL

page A 4

Woody Allen, l'auteur, au théâtre

page C 12

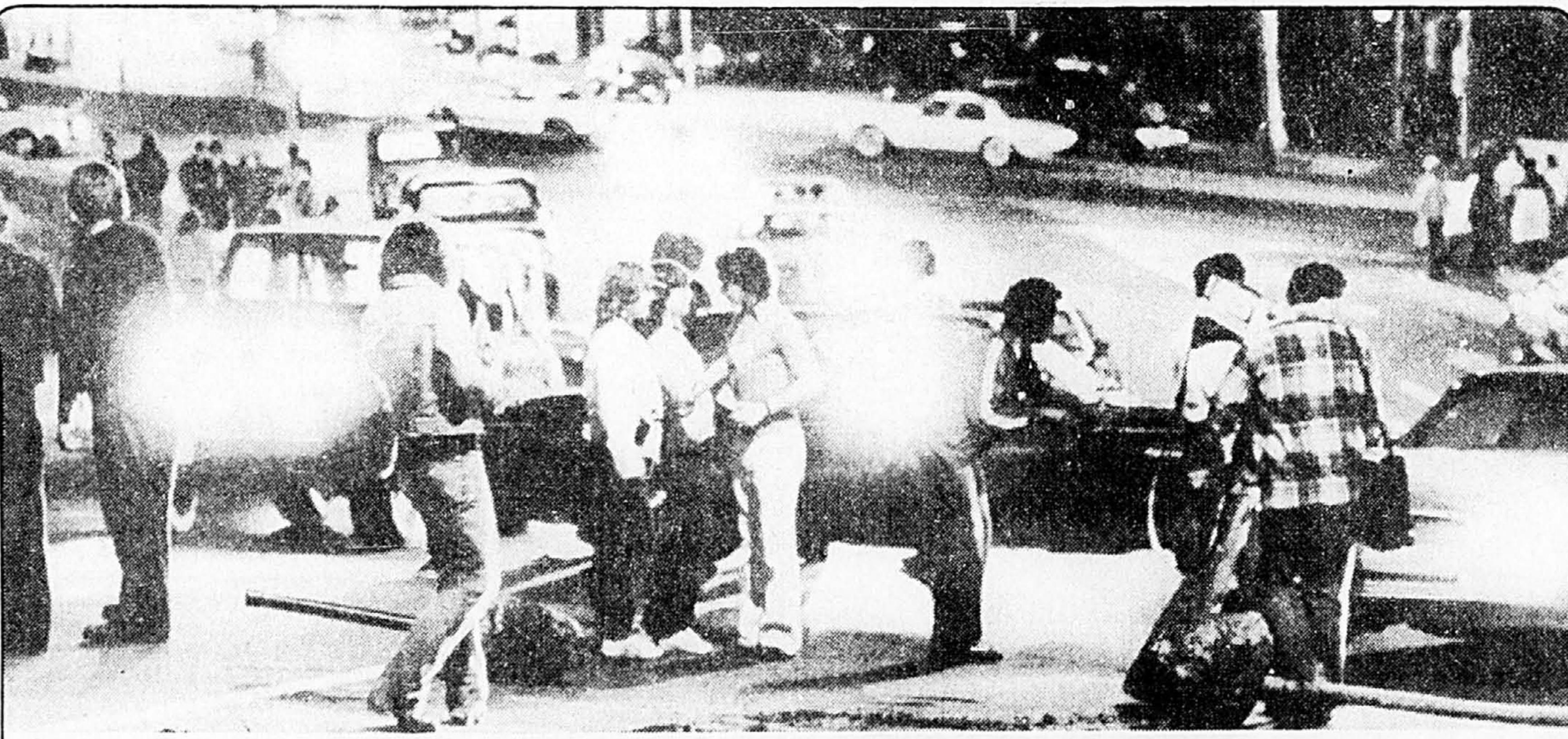


ÉDITO

ÉQUIVOQUE DU PROJET DE LOI SUR LA RETRAITE

PAR IVAN GUAY

page A 6



SANS POLICE MUNICIPALE, HALIFAX LIVRÉE AU VANDALISME

page A 3

Tête-à-tête exceptionnel de quatre heures Broadbent-Castro

page A 2

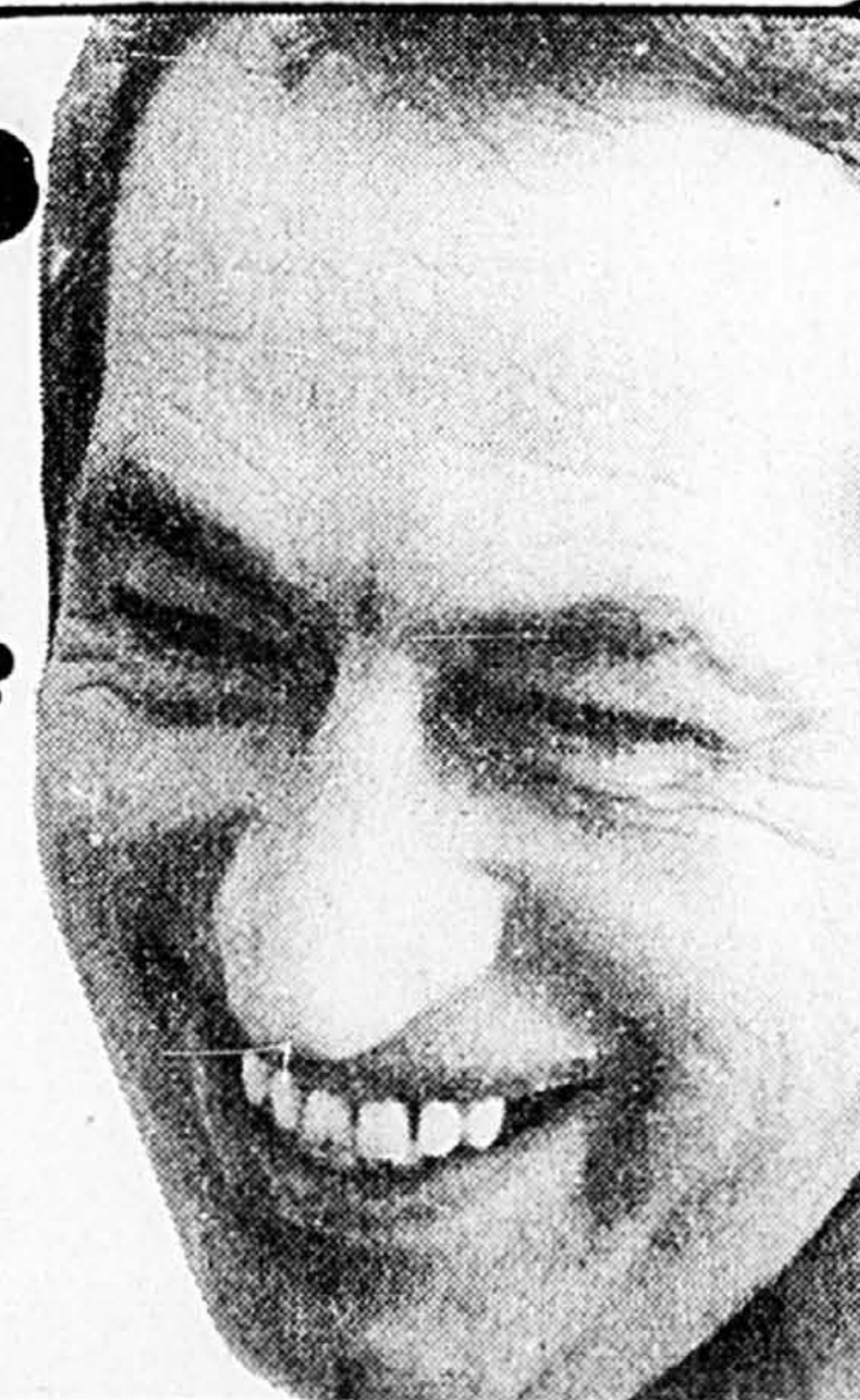


OSWALD PARENT

EST-IL FRANCOPHONE?

■ L'Ordre des comptables agréés, qui n'en est pas certain, fera passer des tests à l'ex-ministre libéral.

page A 2



LE MONDE

BANGLADESH Rébellion écrasée

■ Les forces loyalistes ont repris ce matin le contrôle de Chittagong, les rebelles occupant la ville depuis l'assassinat du président Zia, samedi, ayant profité de la nuit pour s'enfuir, annonce Radio-Dacca.

ESPAGNE La fête de l'armée

■ La Semaine des forces armées a connu hier une véritable apothéose à Barcelone où 300,000 Espagnols ont applaudi l'union du peuple et de l'armée en présence du roi Juan Carlos.

page B 8

SOMMAIRE

Annonces classées: B 9 à B 11 et C 4 à C 9
— Informations: B 6, B 7
Carrières et professions: C 3
Décès, naissances, etc.: C 11
Économie: C 1 à C 3
Editorial: A 6
Êtes-vous observateur?: B 10
FEUILLETON
— Shogun: B 11
Horoscope: C 5
Le monde: B 8
Mots croisés: C 7
Pleins Feux: A 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1, B 2

TABLOÏD SPORTS

Arts et spectacles
— Horaires: 19
— Télévision: 18
Bandes dessinées: 20
Mots croisés: 20
Quoi faire aujourd'hui: 18

LA GRANDE MAISON

Chrysler Plymouth
à Montréal



LONGUE-POINTE

CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE
7150, boul. LANGELETT (coin Belanger) TÉL.: 256-5092



RENCONTRE «INCROYABLE», PROPOS «DURS ET DIRECTS», SECRET BIEN GARDÉ!

Broadbent-Castro: tête-à-tête de 4 heures

■ LA HAVANE (PC) — M. Edward Broadbent et le président de Cuba, M. Fidel Castro, ont discuté durant deux heures de la guerre civile d'El Salvador au cours d'une rencontre de quatre heures avec, dit-on, beaucoup de franchise.

Des sources diplomatiques ont qualifié la réunion secrète

d'«absolument incroyable» en disant qu'à leur connaissance jamais Castro n'avait consacré autant de temps à un visiteur du rang de M. Broadbent.

Pendant que M. Broadbent parlait avec Castro d'El Salvador au nom de l'Internationale socialiste, les reporters canadiens étaient à toutes fins uti-

les prisonniers dans leur hôtel, sous la garde d'un petit costaud en costume jaune.

M. Broadbent s'attendait bien à être reçu par Castro, mais, suivant la coutume de ce dernier, il n'a connu l'heure de la rencontre qu'environ 21 heures après son arrivée et deux heures avant le rendez-vous.

La réunion a duré exactement quatre heures et vingt minutes.

Les trois reporters et le photographe canadiens, quant à eux, ont été conduits à l'hôtel Riviera, un endroit qui passe pour le lieu favori des forces de sécurité cubaines quand elles veulent surveiller les allées et venues des étrangers.

Des ennemis

Le costaud leur a dit qu'ils auraient «des ennuis» s'ils voulaient essayer de suivre M. Broadbent. Leur demandant de ne pas mentionner son nom ni de décrire exactement ses fonctions, il avait filé les journalistes depuis leur arrivée de Mexico vendredi.

L'ambassadeur du Canada, M. Gary Harman, leur a conseillé de suivre les conseils de leur chaperon.

L'un des compagnons de M. Broadbent a dit de la rencontre que, «intellectuellement, j'ai eu l'impression de courir un marathon de 10 milles».

Le chef du NPD canadien a déclaré que Castro était

«très précis et bien renseigné».

Sans donner plus de précisions, M. Broadbent a dit que son dialogue sur le conflit salvadorien avait été «dur et direct».

Après la discussion politique, Castro a offert une bière à M. Broadbent et a ensuite traité avec lui de divers sujets, de l'élevage du bétail aux services médicaux.

Hier matin, la radio de la Havane mentionnait les rencontres de M. Broadbent avec des fonctionnaires sans parler de son entrevue avec Castro.

Le costaud au costume jaune a dit aux reporters, hier matin, que c'est M. Broadbent qui avait demandé qu'ils fussent tenu à l'écart, ce que le politicien canadien a nié durant une envolée

vers San José, Costa Rica, la nouvelle étape de sa mission pour l'Internationale socialiste.

«Je n'ai jamais menti aux journalistes en aucune circonstance, et je ne commencerais pas maintenant», a-t-il dit.

Après diverses entrevues à San José, M. Broadbent devait se rendre à Caracas, au Venezuela.



Ed Broadbent a revu à Mexico jeudi Guillermo Ungo, le président en exil du Front démocratique révolutionnaire du Salvador. Ce deuxième entretien avait lieu entre le rejet par la Junte des propositions de paix de M. Broadbent et sa visite à Cuba au cours du week-end.

teléphoto CP

NOTES POLITIQUES

Oswald Parent est-il francophone?

agréés, on s'est contenté de déclarer à LA PRESSE que «la loi est la même pour tout le monde».

Le principal intéressé, lui, s'amuse beaucoup de cette affaire qu'il considère, malgré tout, comme «une vraie folie».

Si on en juge par la réaction d'un responsable de l'OLF, M. Parent n'a pas trop à s'en faire dans la préparation de son examen. «On va lui serrer la main, lui offrir un café et peut-être s'excuser de l'avoir dérangé pour rien en lui accordant automatiquement la note maximum de 40 sur 40».

Lessard est débordé

Le ministre Lucien Lessard, chargé des dossiers des loisirs, chasse et pêche, est débordé de travail. Selon des informations obtenues par LA PRESSE, il aurait fait savoir au premier ministre René Lévesque qu'il apprécierait énormément avoir un adjoint parlementaire.

Cet adjoint pourrait alors s'occuper en priorité des dossiers de plus en plus complexes concernant le domaine des loisirs. Le ministre titulaire du portefeuille pourrait alors consacrer davantage ses efforts aux problèmes relatifs à la chasse et à la pêche.

M. Lessard pourrait aussi surveiller de façon plus attentive le fonctionnement de la Régie de la sécurité dans les sports, dont le président est Gilles Neron. Ce dernier a publié récemment un rapport controversé sur le dossier de la boxe au Québec qui a fait couler beaucoup d'encre. Tout en reconnaissant qu'il faut faire quelque chose pour protéger les pugilistes, certains lui reprochent en effet d'avoir pondu des recommandations sans avoir une véritable connaissance de ce monde bien particulier, alors que d'autres au gouvernement lui font grief de son approche trop académique.

Nomination de David Payne?

Dans un premier temps, il a été question que le nouveau député péquiste anglophone de Vachon, David Payne, un spécialiste du sport amateur, puisse être nommé comme adjoint parlementaire du ministre Lessard. Mais, semble-t-il, ce poste ne lui sera pas confié.

Au bureau du premier ministre Lévesque, on envisagerait plutôt de le nommer adjoint parlementaire du nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron. Sa tâche principale serait alors de rassurer les milieux d'affaires anglophones des petites et moyennes entreprises.

L'usage du français progresse

Selon une étude effectuée par l'Institut de recherches politiques, il semble que la majorité des Québécois anglophones et

francophones puissent travailler dans leur langue. D'après les travaux réalisés par Raymond Breton et Gail Grant, à l'aide notamment de comptes rendus des recherches et des sondages réalisés, il s'agit là d'une nette amélioration pour les francophones par rapport à la situation qui existait il y a vingt ans.

Toutefois, l'on souligne que l'utilisation de la langue anglaise prédomine dans les communications externes, particulièrement dans le cas des entreprises qui font affaire à l'extérieur du Québec.

Cependant l'on note que la «francophonisation» des entreprises semble s'effectuer à la fois par l'augmentation du nombre de francophones qualifiés sur le marché du travail, d'un nombre plus élevé d'emplois nécessitant une connaissance du français, d'une tendance chez les anglophones à acquérir une connaissance suffisante de la langue de la majorité pour pouvoir l'utiliser couramment, et par une migration hors Québec d'anglophones unilingues et des postes exigeant presque uniquement l'anglais.

Maintenant, une industrie

Dans ce travail intitulé «La langue de travail au Québec», et qui vient d'être rendu public, on souligne finalement que l'on peut noter, au cours des dernières années, l'apparition et la croissance d'une «industrie de la francisation».

Les deux auteurs précisent également que les transformations dans le climat social et politique au cours des dernières années ont provoqué des changements avant tout dans «notre conception de la langue qui est maintenant perçue comme phénomène d'expérience lié au milieu social. De plus on considère maintenant que l'Etat doit jouer un rôle beaucoup plus important dans la mise en oeuvre des changements».

Anglais

4 semaines intensives
4 heures par jour

ou

10 semaines: 2 soirs
par semaine

GALOIS

école de langues

1410, rue Stanley
(métro Peel)

844-5060

depuis 1965

Quand vous en saurez plus sur la pureté de l'eau de votre piscine, vous tirerez de l'agent sec de chloration HTH le meilleur parti.

hth Bonus Eau Pure

Vous recevrez
gratuitement
par la poste

UNE
TROUSSE
D'ESSAIS

EAU PURE DE OLIN

d'une
valeur \$25⁰⁰*
de

Si vous achetez 11.4 kg ou plus de HTH.

PLUS un manuel d'entretien-cadeau:

"Comment obtenir l'eau de piscine la plus pure!"



34.1 kg
\$109⁰⁰

PISCINES

CITADELLE

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI, 10h00 à 21h00 — SAMEDI 9h00 à 17h00 — DIMANCHE 13h00 à 17h00

LONGUEUIL	LAVAL	REPENTIGNY	SHERBROOKE	BROSSARD	SAINT-HYACINTHE
678 Place Trans-Canada	1178 boul. des Lacs (coin boul. Jean-Jacques)	545, rue Notre-Dame	4701, boul. Beaudry	1515, boul. Taschereau	2180, rue Bourdage
527-8617	384-4581	585-0100	564-8611	656-1710	773-5667
SAINT-JEAN	TROIS-RIVIÈRES	DRUMMONDVILLE	ARTHABASKA	JOLIETTE	TRACY, Sorel
555, boul. du Seminaire	4255, boul. Jean-Jacques	1725, rue Marquet	58, rue Girard	164, rue Saint-Charles	825, route Marie-Victorin
348-6851	377-2921	478-3989	357-8344	759-8110	742-7962

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 6 Maximum: 18
Ensoleillé avec passages nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	15	Ensoleillé	Ennuagement
Outaouais	—	18	Ensoleillé	Ennuagement
Laurentides	—	15	Ensoleillé	Ennuagement
Cantons de l'Est	—	18	Ensoleillé	Ennuagement
Mauricie	—	14	Ensoleillé	Ennuagement
Québec	—	15	Ensoleillé	Ennuagement
Lac-Saint-Jean	—	14	Ensoleillé	Ennuagement
Rimouski	—	12	Ensoleillé	Ennuagement
Gaspésie	—	12	Ensoleillé	Ennuagement
Bas-Caraïbe	—	12	Ensoleillé	Ennuagement
Sept-Îles	—	12	Ensoleillé	Ennuagement

au Canada

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Alberta	Nuageux	Victoria	10	18
	Ensoleillé	Edmonton	8	21

La Quotidienne

Tirage de samedi
8 - 8 - 0

DEMAIN

Ennuagement

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	17	28	Miami	26	31
Buffalo	16	25	New York	15	25
Chicago	11	24	Nlle-Orléans	25	32

vers les capitales

Amsterdam	15	24	Hong Kong	25	28	Oslo	12	19
Athènes	18	30	Le Caire	16	33	Paris	16	25
Berlin	13	24	Lisbonne	14	22	Rome	11	26
Bruxelles	15	27	Madrid	14	22	Séoul	13	24
Buenos Aires	18	21	Madrid	12	29	Stockholm	10	20
Copenhague	11	18	Moscou	14	25	Tokyo	12	18
Genève	13	23	Mexico	14	25	Vienne	14	24

vers les plages

Acapulco	26	31	Bermudes	21	25	San Juan	24	31
Barbade	25	30	Nassau	23	30	Trinidad	20	30

Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Ensoleillé	Regina	8	21
Nuageux	Winnipeg	6	22
Ensoleillé	Toronto	7	18
Ensoleillé	Fredericton	5	17
Ensoleillé	Halifax	7	18
Ensoleillé	Charlottetown	5	15
Dégagement	Saint-Jean	6	15

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

*TARIFS D'ABONNEMENTS

ÉDITION NATIONALE		
LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	\$2.10
	Lundi au vendredi	\$1.50
	Samedi seulement	0.85

*TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE	Lundi au samedi	\$1.75
	Lundi au vendredi	\$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)	Nombre de semaines	13	26	52
CANADA	Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
	Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
	Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines	13	26	52
Lundi au samedi	\$72.80	\$145.60	\$291.20
Lundi au vendredi	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION	285-7272
PROMOTION	285-7070
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100

ANNONCES CLASSÉES

Commandes	285-7111
Pour changer de lundi au vendredi 9h à 17h	285-7205
Pour changer de lundi au vendredi 9h à 16h30	

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Press	285-7306
Vacances, voyages	285-7265

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

De la poussière de pierre à la place de la boue

Si j'étais prétentieux, j'oserais croire que la mention dans cette chronique, le 22 mai dernier, de l'état déplorable du parking municipal Henri-Bourassa avait suffi à faire bouger les autorités de la Ville de Montréal. Mais je suis plus réaliste que prétentieux, et connaissant l'averion qu'entretient l'administration municipale envers la presse montréalaise, j'en conclus que l'influence du relationniste Guy Jeannotte, de la CTCUM, est assez grande pour faire bouger ceux qui avaient résisté jusqu'à aux plaintes de dizaines de citoyens.

L'important, c'est de savoir que le parking a été nivelé, puis recouvert de pierre concassée dès le week-end suivant, au grand plaisir des usagers du métro qui utilisent quotidiennement ce terrain de stationnement, et qui pourront le faire sans être obligés de chausser des bottes de pêcheurs.

Il faut donc remercier Jeannotte de sa collaboration, même s'il prêchait également pour sa paroisse car, a-t-il dit sur un ton badin: «Nous avons fait d'une pierre deux coups, nous gardons le métro propre».

Du blanc au rouge

Autre sujet de satisfaction, la décision de la Ville d'abandonner l'idée plutôt farfelue de peindre les véhicules de la ville en blanc dans le cadre du programme de modification de l'image de l'administration municipale.

Dans sa réponse à une question du conseiller Nick Auf Der Maur, datée du 25 mai, le président Yvon Lamarre, du Comité

exécutif, confirmait que les essais ayant démontré la difficulté de garder propres des véhicules blancs, le nouveau symbole sera peint en blanc sur fond rouge plutôt que rouge sur fond blanc.

Il n'était pas nécessaire d'être sorcier pour comprendre dès le départ que les véhicules blancs n'ont pas leur place sous un climat comme le nôtre, comme je le soulignais d'ailleurs le 8 mai dernier dans cette chronique. La corrosion et la difficulté de maintenir les véhicules propres expliquent la disparition quasi systématique du blanc comme couleur sur tous les véhicules, voitures privées comprises. La décision de la Ville de peindre des véhicules en blanc, fût-ce à titre d'essai, ne pouvait donc pas manquer d'étonner, tout comme la décision d'inverser les couleurs s'inscrit dans la logique la plus prévisible. «Mieux vaut tard que jamais», dit le proverbe.

Une société bien appuyée

La Société pour les enfants infirmes du Québec ne manquera jamais d'appuis auprès de l'administration municipale de Montréal, mais heureusement, c'est pour une bonne cause.

Ainsi, se trouvant à l'étroit dans l'édifice qu'elle avait acheté en 1971 et qu'elle occupait depuis au 1455, rue Rochon à Saint-Laurent, et désirant revenir sur le boulevard Dorchester où elle avait pignon sur rue avant son expropriation (pour une sortie de l'autoroute Ville-Marie) en 1971, la Société a réussi à convaincre l'administration municipale de modifier le zonage résidentiel d'un terrain sis au coin sud-est de l'intersection Atwater/Dorchester, puis de le lui céder par bail emphytéotique pour 52 ans, afin qu'elle puisse y construire un édifice deux fois plus vaste que celui occupé actuellement.

L'insonorisation au Village olympique

Il est fort permis de douter que la Régie des installations olympiques récidive en insistant sur la qualité exceptionnelle de l'insonorisation au Village olympique, puisqu'en décembre 1980, le juge Ronald Halpin l'avait forcée à annuler le bail de l'ex-loueur Cyril Esteve et de lui verser une somme de \$2788, justement parce qu'elle avait utilisé dans son prospectus des arguments jugés faux et frauduleux par le magistrat.

Il est malheureux que la chose n'ait pas été relevée à l'époque, mais en rédigeant son prospectus, la RIO n'avait que consigner par écrit un mythe (parmi tant d'autres) entretenu au moment de la construction, celui de l'insonorisation maximale. Il faut dire que tous les moyens étaient bons pour tenter de justifier la hausse effarante du coût du Village olympique, passé de \$32,5 à \$96 millions en moins de deux ans.

PENDANT LA GRÈVE DES POLICIERS

Halifax livrée au vandalisme

HALIFAX (UPC, CP, PC) — Les habitants d'Halifax se préparaient hier soir à affronter une troisième nuit de vandalisme depuis que les policiers de la capitale de la Nouvelle-Écosse sont entrés en grève vendredi, pour la première fois de leur histoire.

Samedi, une foule évaluée à 300 personnes, la plupart des jeunes gens ivres, ont lancé des pierres et des briques sur le poste de police de la rue Gottinger avant de se lancer à l'assaut du centre-ville où ils ont brisé des vitrines, dévalisé des débits d'alcool, endommagé des parcmètres, etc.

Deux agents de police dont la voiture a été heurtée par une autre voiture ont été soignés à l'hôpital pour des blessures mineures tandis que le conducteur de l'autre véhicule s'est fait ar-

rêter pour conduite en état d'ivresse. Vingt-six autres personnes ont été arrêtées.

Environ 80 cadres de la police locale et agents de la GRC patrouillaient les rues de cette ville de 119,000 habitants, mais ils n'étaient pas assez nombreux pour contrôler la situation samedi soir à la fermeture des bars.

La plupart des vandales ont entre 18 et 25 ans, a déclaré le surintendant de la police. Les dommages n'ont pas encore été évalués. La calme est revenu vers trois heures du matin, mais on craignait une reprise des actes de vandalisme la nuit dernière.

Pendant ce temps, la guerre continue de plus belle entre les autorités de la ville et le syndicat des policiers. La ville blâme les policiers et a l'intention d'inten-

ter une poursuite contre eux pour les dommages de samedi tandis que l'Association des policiers prétend ne pas être responsable de ces incidents.

Les représentants de la ville et du syndicat ne se sont rencontrés qu'une fois depuis que les négociateurs en présence du conciliateur ont été rompus en avril et aucune rencontre n'est encore prévue.

Les policiers demandent que le salaire d'un agent de première classe passe de \$20,000 cette année à \$27,000 en 1982. L'offre de la ville est de \$24,700 en 1982.

C'est la première grève de la police à Halifax et la deuxième dans les Maritimes en une semaine. La grève des policiers de Saint-Jean (N.-B.) avait commencé mardi et elle a duré 27 heures.

Opérée à coeur ouvert pendant qu'elle accouche!

TORONTO (PC) — Une Torontoise de 27 ans et son bébé se trouvaient hier dans des hôpitaux différents après que les médecins eurent pratiqué une opération à coeur ouvert sur la maman pendant qu'elle donnait naissance par césarienne.

Mme Sandy McKinnon et son bébé de trois livres, un garçon, Andy William, se portaient bien. Les médecins craignaient pour la vie de la mère ou de l'enfant quand les opérations simultanées sont devenues nécessaires mercredi.

«Nous étions dans un dilemme, a dit le Dr William Greenwood, qui s'est occupé des opérations avec le Dr Ronald Baird et le Dr John Harkins. Si nous n'opérons pas le coeur, d'abord, le bébé allait mourir; si nous ne procédions pas à l'opération très rapidement, la maman allait mourir.»

Cette dernière veut voir son fils le plus tôt possible, dit son mari, Roger, 28 ans, mais elle ne pourra quitter l'hôpital avant une dizaine de jours.

Le couple souhaitait des enfants depuis longtemps et Mme McKinnon a déjà eu deux fausses couches. Grâce à son opération, la maman devrait désormais se porter mieux que jamais auparavant.

LES ÉVANOUISSEMENTS EN SÉRIE

Les voyages épuisent aussi la jeunesse...

Si les voyages forment la jeunesse, il leur arrive aussi de l'épuiser.

PAUL ROY

Et il semble qu'il ne faille pas chercher ailleurs l'explication des évanouissements en série survenus au sein d'un groupe d'écoliers de London, en Ontario, à l'intérieur de la gare centrale de Montréal, vendredi soir. 30 jeunes ont été conduits à l'hôpital pour enfants de Montréal après s'être évanouis ou s'être sentis mal, entre 22h30 et minuit. A 2h du matin, cependant, ils étaient tous de retour à la gare, et leur train a pu partir avec deux heures et demie de retard.

Au début, on a parlé d'empoisonnement, mais l'inquiétude a considérablement diminué quand le premier groupe de 12 enfants est revenu de l'hôpital, vers 23h30. Robbi-Lynn Smith, 23 ans, qui était du groupe, avait d'ailleurs parlé de fatigue et du passage d'un train climatisé à une gare humide et chaude, lorsque interrogée par LA PRESSE.

Le groupe de 68 jeunes et accompagnateurs avait quitté London le mardi, 26 courant. Arrêt à Montréal pour une partie des Expos et quelques visites et départ pour Québec le lendemain. Deux jours bien remplis à Québec.

Le groupe quitte Québec à bord d'un train de Via Rail à 17h50, vendredi. Arrivée à Montréal à 20h10, le départ pour Toronto est prévu pour 23h30.

Les jeunes, des garçons et des filles de huitième année fréquentant la Riverview Public School, descendent du train et vont se promener à l'intérieur de la gare. A 22h30, Vicky Cann, 14 ans, tombe dans les pommes.

Le bal est parti. Cinq compagnes l'imitent. Les ambulances arrivent et sept jeunes filles sont immédiatement conduites à l'hôpital pour enfants de Montréal. Elles seront suivies d'un autre groupe de cinq, puis d'un autre groupe... en tout, 30 jeunes visiteront l'hôpital.

Épuisement

Hier soir, LA PRESSE a pu joindre au téléphone Mme Mari-

lyn Cann, la mère de Vicky. «Ma fille est encore fatiguée mais elle va beaucoup mieux maintenant. Elle n'a pas arrêté de dormir depuis son retour!»

Selon sa mère, Vicky a dormi sur le train entre Montréal et London, et quand elle est arrivée chez elle, elle a pris une douche, s'est lavé les cheveux et s'est recouchée vers midi (samedi). «Je l'ai réveillée vers 17h30, elle a mangé et s'est recouchée vers 22h. Elle s'est levée à 10h, ce matin (dimanche) et s'est recouchée cet après-midi.»

Hier soir, Vicky est allée faire un tour chez des amis mais elle devait rentrer se coucher vers 21h30.

Farce?

Des mauvaises langues ont laissé entendre, à tort ou à raison, que toute cette histoire avait pu être montée de toutes pièces par le groupe de jeunes. Si c'est le cas, ils pourront se vanter d'avoir fait déplacer bien du monde, vendredi soir.

Quoi qu'il en soit, Mme Cann nous a dit que sa fille avait adoré son petit voyage à Québec.

Grièvement blessée par une voiture de la police

Une femme a été grièvement blessée vers 22h20 hier soir lorsqu'elle a été heurtée par une auto-patrouille de la police de la CUM, à l'intersection du boul. Henri-Bourassa et de la rue Lausanne, dans le nord de la métropole.

La victime, dont l'identité n'avait pas été divulguée au moment de mettre sous presse, a été frappée par l'auto-patrouille 45-42 qui répondait à un appel d'urgence pour un homme armé, à l'intersection où s'est produit l'accident.

La blessée a été transportée à l'hôpital, souffrant de multiples fractures.



Photos en 1 heure

Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos films photos couleurs

Reimpression de vos négatifs en 20 minutes.

Format 110 - 126 - 35 mm (C-41)

Apportez cette annonce pour un

RABAIS DE \$100

Offre valable jusqu'au 11 juillet 1981

Limite de 1 rouleau par annonce



6229, Saint-Hubert
Montréal
274-6577

Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal

Dépôts garantis

17%

UN CHOIX JUDICIEUX

• 90 à 179 jours
• Dépôt initial minimum: 5 000\$

Pour plus d'informations sur notre gamme de dépôts, venez ou téléphonez.

MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803



Fiducie du Québec

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

BETOURNAY, CRONE et associés

OPTOMÉTRISTES

CHEZ
Simpsons

En ville, au septième
Fairview-Pointe-Claire, niveau du promenoir
Les Galeries d'Anjou, niveau du promenoir
Le Carrefour Laval, étage supérieur

284-4976
697-4870, poste 242
353-3300, poste 341
687-1540, poste 242



POURQUOI PAYER PLUS CHER?

DU MANUFACTURIER
AU
CONSUMMATEUR

Résidentiel et
commercial

REVÊTEMENT DE MAISON

Corniche \$57⁰⁰ du carré 9.2 m

Horizontal \$69⁵⁰ du carré 9.2 m

Vertical \$70⁵⁰ du carré 9.2 m

FENÊTRE
À
BATTANT

Produits
de bâtiment
Alcan

Porte-patio 4 modèles

J.I. Aluminium inc.

677-3023

521-4745

«Pour ceux qui désirent perfectionner et accélérer leur connaissance de l'anglais parlé»

SESSION SEMI-INTENSIVE de CONVERSATION ANGLAISE

***3 SEMAINES (4 fois par semaine - lundi à jeudi)**

Matin 10.00 — 12.30 **Après-midi** 13.15 — 15.45 **Soir** 18.15 — 20.45

PETITS GROUPES:

4 à 7 participants par niveau — maximum à tous les niveaux.

CONVERSATION PRATIQUE:

Axée sur la conversation pratique de tous les jours.

SANS GRAMMAIRE:

Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées.

FRAIS: \$180.00 (tout compris)

*6 semaines — 2 fois par semaine également disponible.

Entrevue de classement: sur rendez-vous du 25 au 29 mai

Pour autres renseignements composez: **844-9396**

Le Centre de Conversation Française et Anglaise CCFA Inc.

Fondé en 1969

(Situé en face de l'Université McGill)

910 rue Sherbrooke ouest

Reconnu par le ministère de l'Éducation



6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	2	3	8	29	31
6 sur 6	GAGNANTS 1	LOTS 992 470,00\$			
5 sur 6	255	1 131,60\$			
4 sur 6	10 159	78,90\$			
5 sur 6+	5	38 474,00\$			

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6

15

VENTES TOTALES: 3 339 749\$

GROS LOT
Approximatif vendredi

100 000\$

Provincial

6545840	500 000\$
545840	50 000\$
45840	1 000\$
5840	100\$
840	25\$
40	10\$

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

Loto

DATE: 29-05-81
DATE:

Numero	Possibilité de
524144	3 Gagnants de 50 000\$
24144	30 Gagnants de 5 000\$
4144	297 Gagnants de 250\$
144	2970 Gagnants de 50\$
44	29700 Gagnants de 5\$



Demi-marathon des Outaouais Hull — 7 juin

On y sera... y serez-vous?

La course à pied, un sport, une victoire, une fête





En l'absence du pape Jean-Paul II qui se remet lentement de l'attentat dont il a été victime, c'est le Secrétaire d'État du Vatican, le cardinal Augustino Casaroli, (à gauche) qui a dirigé le cortège funèbre jusqu'à la Place de la Victoire à Varsovie.

Obsèques grandioses pour le cardinal Wyszyński

■ Varsovie (Reuter, AFP) — Trois cents mille personnes se sont rassemblées hier sur la place de la Victoire, à Varsovie, pour les funérailles du cardinal Stefan Wyszyński, qui a dirigé pendant trente-trois ans les destinées de l'église catholique polonaise.

M. Henryk Jablonski, chef de l'Etat, M. Lech Walesa, dirigeant du syndicat Solidarité, Mgr Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat au Vatican et une quinzaine de cardinaux figuraient parmi les personnalités polonaises et étrangères qui ont rendu un dernier hommage à l'ancien primate, mort jeudi des suites d'un cancer, à 79 ans.

Pour la messe de requiem, une croix de 13 mètres de haut avait été érigée derrière l'autel. C'est la deuxième fois depuis l'instauration du communisme en Pologne que ce symbole du christianisme est dressé sur cette grande place de Varsovie.

La première occasion a été la visite pontificale, le 2 juin 1979, qui devait marquer les débuts d'une résurgence catholique dans le pays, quelques semaines avant les événements de Gdansk et la révolution pacifique dont le pays subit toujours l'influence.

Elle devait être pour l'ancien cardinal, et son église, l'occasion d'exercer une influence sans précédent dans les affaires de l'Etat.

En revanche Jean-Paul II, immobilisé dans sa chambre d'hôpital à Rome des suites des blessures reçues au cours d'un attentat, n'a pu assister aux obsèques de celui qu'il considérait comme son père spirituel.

Il a confié à Mgr Franciszek Macharski, cardinal polonais le soin de lire un message spécial durant les cérémonies.

Toutefois, le pape, la voix tremblante d'émotion, a rendu



Le chef du syndicat polonais Solidarité faisait partie des 300,000 Polonais qui ont assisté hier aux obsèques grandioses du cardinal Wyszyński.

hommage hier au cardinal dans son homélie dominicale, enregistrée dans la chambre d'hôpital où il poursuit sa convalescence, et diffusée sur la place Saint-Pierre. Le pape décrit son ex-ami et père spirituel comme «la pierre angulaire de l'unité de l'Eglise» en Pologne.

«Sa mort... éveille une série de souvenirs et de sentiments qui me font me sentir intimement lié à ceux qui lui rendent hommage à Varsovie cet après-midi.

Le testament du cardinal Wyszyński

Dans un testament établi en

1969 et dont des extraits ont été lus samedi soir sur la deuxième chaîne de télévision polonaise, Mgr Jerzy Modzelewski, le cardinal Wyszyński dénonce les «erreurs» du régime, non seulement à l'égard de l'Eglise, mais aussi de la population.

«J'ai sans cesse voulu défendre l'Eglise face à une athéisation programmée et devant les faux frères qui, au sein de l'Etat, ont, de leur propre gré, poursuivi une politique malhonnête envers elle», a-t-il écrit.

Le cardinal exprime, dans ce testament, de «sérieuses réserves» à l'égard des méthodes appliquées en Pologne pour y implanter le socialisme et qui ont, selon lui, «créé le plus grand tort aux couches laborieuses et à leurs intérêts».

Rappelant qu'à l'époque «stalinienne» il avait été, pendant trois ans, conduit de prison en prison, le cardinal dit «pardonner de tout cœur» les «injustices» et les «calomnies» dont il a été la victime.

Le cardinal Wyszyński, était le dernier d'une génération de prêtres à avoir résisté à l'athéisme communiste dans l'Europe de l'Est d'après-guerre.

Comme le cardinal hongrois Jozsef Mindszenty, Mgr Josef Beran, cardinal de Prague, et des milliers d'autres prêtres moins célèbres, Mgr Wyszyński a été persécuté et emprisonné dans les années 1950, alors que les nouveaux dirigeants tentaient de supprimer ce qu'ils considéraient comme un mouvement conservateur inféodé au Vatican. Mais, seul de ses semblables, le cardinal, libéré en 1956, est parvenu à faire de l'Eglise polonaise une puissance presque égale au parti communiste pour la conduite des affaires intérieures polonaises.

Plus de 30,000 visiteurs dans le port de Montréal

■ «C'est effrayant comme il y a du bruit ici», confiait tout doucement une bonne vieille qui arpenteait les quais du port de Montréal hier en compagnie de son mari.

PIERRE BELLEMARE

C'était la première fois qu'elle avait l'occasion de visiter les installations portuaires, mais vraiment tout ce tintamarre la perturbait quelque peu, elle qui a plutôt l'habitude de la quiétude de la maison.

Il n'en reste pas moins qu'elle a apprécié la cascade de spectacles tout au long de ce bel après-midi ensoleillé et qu'elle était tout yeux devant les «monstres d'acier» que les eaux arrivent à supporter comme... par miracle.

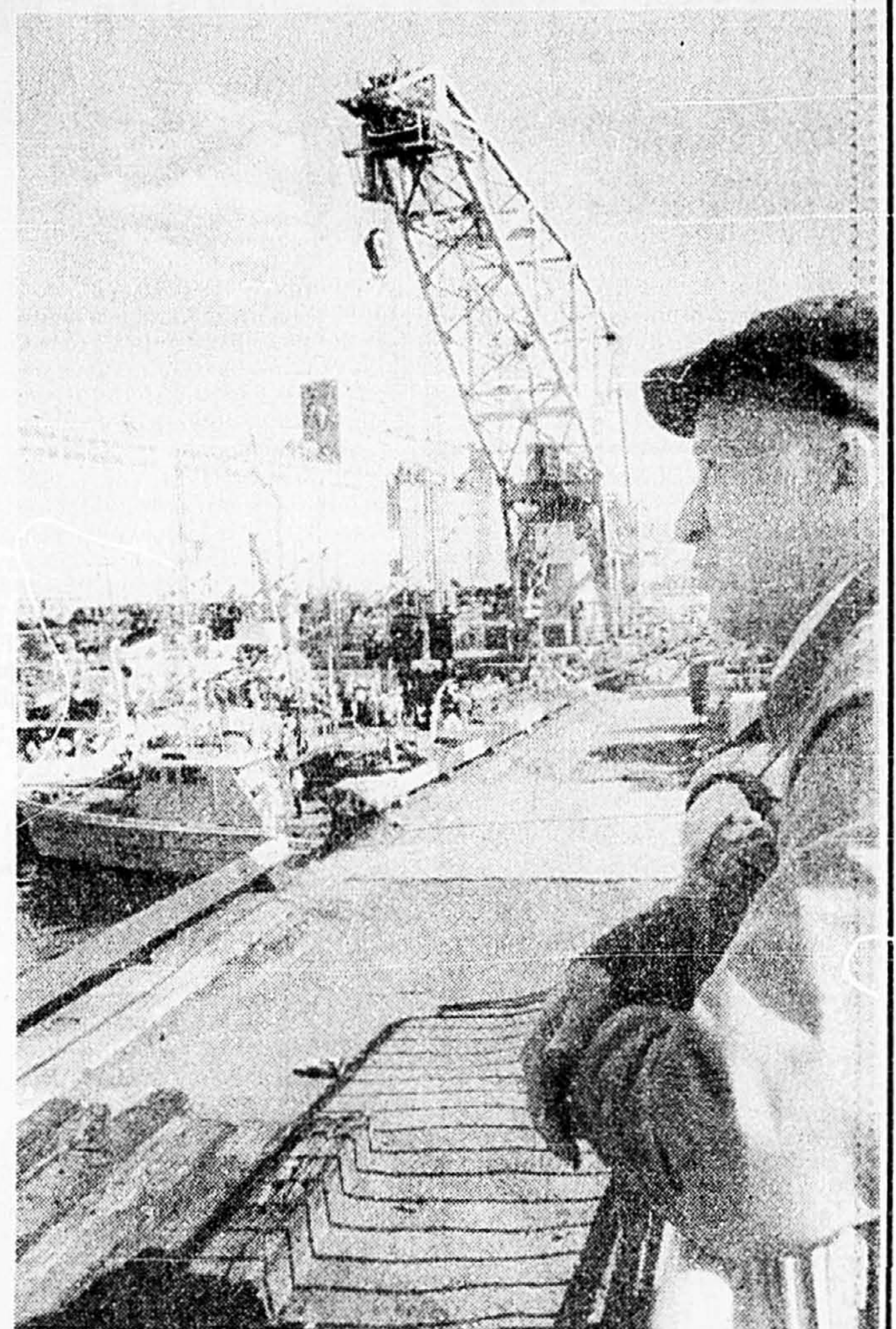
Son mari, lui, ne disait mot. Il retournait secrètement dans sa jeunesse, au temps où il venait gambader à la brunante autour des «sheds», ces immenses structures qui disparaîtront bientôt sous le pic des démolisseurs.

Plus de 30,000 personnes ont envahi le port pour assister à diverses activités organisées dans le cadre de la Semaine nationale des transports.

«J'ai jamais vu autant de monde comme cette année, a confié un policier des Ports nationaux posté à la barrière. L'an dernier, on a reçu environ 23,000 visiteurs. C'est donc dire que les gens s'intéressent toujours davantage à la vie portuaire de Montréal.»

Et ces chiffres ne sont pas le fruit d'évaluations faites au pifomètre. Loin de là, des préposés sont chargés de l'entrée de compter avec soin le nombre de visiteurs qui en franchissent l'accès de 10h jusqu'à 17h.

Le navire «M.V. Montmorency» et la grue géante «Hercules» étaient encore bondés de monde en fin d'après-midi. On faisait alors la queue de très longs moments pour pouvoir monter à bord, tout en gardant la mar-

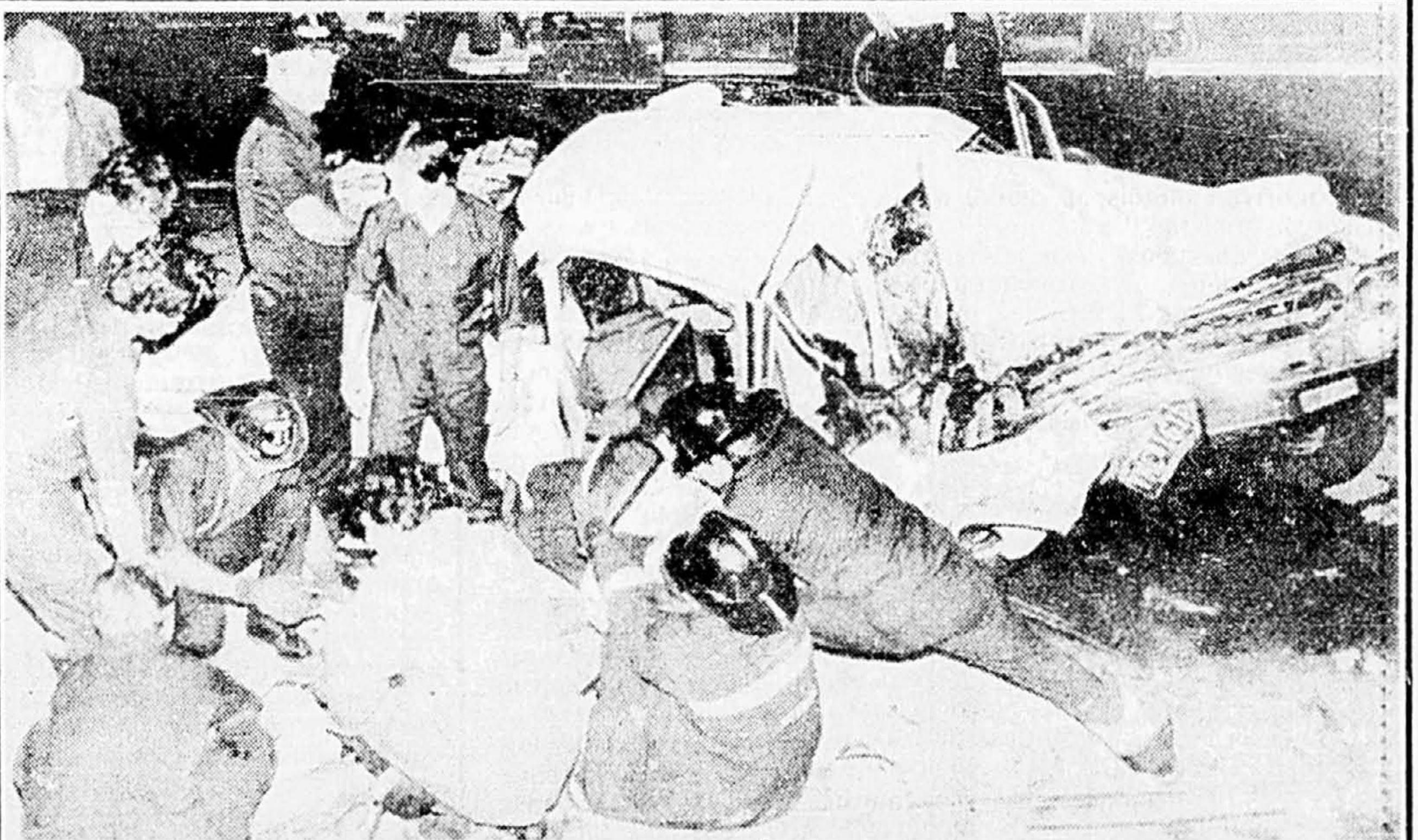


Une foule record de 30,000 personnes a envahi le port de Montréal hier à l'occasion de la visite annuelle.

maître dans les parages immédiats. Il y avait même certains nourrissons qui somnolaient tout bonnement sur l'épaule de papa ou dans une poussette.

Le bruit qui agaçait quelque peu la dame dont on parlait au

début provenait d'une démonstration de sauvetage par hélicoptère, ou encore du spectacle de bateaux-pompes, le tout enveloppé de nombreuses présentations musicales entendues ça et là parmi cette foule grouillante.



Le tombeau de six adolescents

■ Tous les passagers qui se trouvaient dans une automobile conduite par un adolescent de 13 ans ont trouvé la mort dans la nuit de samedi à St. Louis. A part le conducteur, il s'agissait de cinq jeunes âgés entre 15 ans et 18 ans. La voiture que conduisait Steven Tompkins appartenait à son grand frère, et, selon la famille, ce n'était pas la première fois qu'il l'empruntait sans permission. Les six jeunes étaient à leur manière une remise de diplômes. D'après un porte-parole de la police, deux agents avaient demandé aux jeunes ce qu'ils faisaient dehors à 3 heures du matin. Pour toute réponse, les jeunes sont montés dans l'auto une Oldsmobile 1965 et ont pris la fuite. La voiture roulait à une vitesse considérable; elle a brûlé un feu rouge et s'est écrasée sur un pilier dix rues plus loin. Les jeunes n'avaient pas pris d'alcool, semble-t-il.

Photo UPJ

SI LE GOUVERNEMENT EST INJUSTE ENVERS LES POSTIERS

Jean-Claude Parrot se dit prêt à enfreindre de nouveau la loi

■ OTTAWA (CP) — Jean-Claude Parrot, président de l'Union canadienne des postiers, a déclaré hier dans une entrevue à la radio, qu'il était prêt à enfreindre de nouveau la loi si les syndiqués décidaient d'entrer en grève et étaient rappelés au travail par le Parlement.

M. Parrot, qui a fait deux mois de prison en 1978 pour avoir défié la loi, a précisé que les postiers pourraient légalement entrer en grève une semaine après la remise du rapport du comité de conciliation. La date de tombée du rapport a été fixée au 11 juin. Le rapport pourrait servir de base à un règlement du conflit ou à une déclaration de grève.

Selon le chef syndical, le gouvernement ne réagira probablement pas aussi vite qu'il ne l'a fait en 1978 en adoptant une loi pour mettre un terme à la grève, mais s'il agissait en ce sens, l'ordre ne serait pas suivi par le syndicat.

«Pour ma part je peux dire sans hésitation que si le gouvernement agit ainsi, il devra faire face au même problème qu'en 1978», a déclaré M. Parrot, qui s'est dit prêt à aller de nouveau en prison si le gouvernement faisait preuve d'autant d'injustice que lors de la dernière grève.

Lors de la grève de 1978, M.

Parrot a attendu sept jours après que la loi fut adoptée par le gouvernement pour recommander à ses membres de rentrer au travail.

De son côté, le gouvernement n'a pas manifesté encore l'intention d'adopter une loi de retour

au travail advenant le cas où les postiers feraient la grève. Depuis deux semaines, Parrot sert des menaces de grève en disant que le gouvernement provoquerait toujours une manifestation de force du syndicat avant de prendre les négociations au sérieux.

LES RUES DE MONTRÉAL

CHARLES ARCHER, rue (1970)

Préalablement nommée 34e rue, cette voie honore Charles Archer (1869-1934), premier juge de la Cour supérieure du Québec dans le district de Montréal, de 1910 à 1933. Axe ouest à partir de la 13e Avenue, au nord de Jarry, dans Saint-Michel.

CHASSÉ, place (1965)

A la mémoire de Napoléon Chassé (1884-1963), compagnon du capitaine J.-E. Bernier dans l'Arctique, de 1906 à 1925. Axe nord-sud à partir du boulevard Saint-Joseph, à l'est de Molson.

CHENEVILLE, rue (?)

Voie ouverte sous le même nom vers 1798, en souvenir de la famille Baby de Cheneville, Elle

a aussi porté le nom de **rue du Cimetière** parce qu'elle conduisait à un ancien cimetière, installé là où se trouve le square Dufferin depuis 1875. Axe sud-nord à partir de Viger, à l'est de Bleury.

CLARENCE-GAGNON, avenue (1960)

En l'honneur du peintre et graveur montréalais Clarence Gagnon (1881-1942). Son oeuvre lui survit dans des musées de Québec, Ottawa, Toronto, Paris, Londres et Vienne. Axe sud-nord à partir de Notre-Dame, à l'est de Cadillac.

CLOUTIER, rue (1912)

Jadis nommée **rue de la Station**, cette voie porte le nom d'un propriétaire riverain. Axe ouest-est à partir de Saint-Laurent, au nord de Bernard.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC 1981

Émission datée du 1^{er} juin 1981, échéant le 1^{er} juin 1996.

15½%
LA PREMIÈRE ANNÉE

15½% la première année et un minimum de 10½% annuellement les années subséquentes.

Hâtez-vous! Vous n'avez que quelques jours pour en acheter.

...le temps c'est de l'argent.



Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

AU MOMENT OÙ LA RETRAITE OBLIGATOIRE EST ABOLIE

Un colloque de la FTQ prépare ses représentations sur l'âge d'or

■ Au moment même où le gouvernement Lévesque s'applique à remplir une promesse électorale qui est celle d'abolir la retraite obligatoire à 65 ans, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) inaugurerait hier à Montréal un colloque de trois jours dont le thème est précisément «Prendre sa retraite en main».

PIERRE BELLEMARE

«Nous tombons juste à point pour la tenue de ce colloque qui servira à élaborer une plateforme de revendications, de positions bien précises à être ensuite acheminées au gouvernement», a déclaré dès l'ouverture M. Louis Laberge, président de cette centrale syndicale qui attend 500 délégués officiels à ses assises.

«Le projet de loi du gouvernement Lévesque est peut-être un peu prématuré, mais au moins nous croyons que ce gouvernement est capable de faire avancer la cause des retraités et des pré-retraités», a-t-il enchaîné.

M. Laberge estime d'ailleurs qu'à ce sujet, «nous sommes en plein terrain vierge; nous avons à peine égratigné la surface du problème». Il a ajouté en terminant que les recommandations qui seront couchées sur papier demain, au terme du colloque,

«devront aussi tenir compte des intérêts de la masse de travailleurs et travailleuses non syndiqués».

Cependant, M. Jean-Paul Vallières, un «jeune» retraité (septembre 1980) et chef de file de l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités, a fait part aux quelques centaines de participants du colloque de son expérience personnelle.

«La retraite, dit-il, est une forme de divorce. L'un des dangers est de ne pas savoir comme meubler son temps. Il faut savoir aussi discipliner sa liberté», de dire simplement cet ex-machiniste des usines Angus, qui dispense des cours de préparation à la retraite, après en avoir suivi lui-même.

Les écueils qui guettent les retraités, selon lui, sont également reliés à la «maigre pitance» laissée aux personnes rendues inactives par l'âge, surtout en ces temps d'incertitude économique que suscite une inflation toujours plus galopante.

M. Vallières a eu droit à une ovation debout de la salle qui, par la suite, a immédiatement entrepris le débat en se dirigeant dans divers ateliers de discussion.

On a profité de l'occasion pour lancer un livre sur la question, un «roman» que la FTQ veut dif-

fuser pour expliquer en termes concrets et intéressants toute la problématique de la mise à la retraite.

Ce colloque, donc, vise globalement à préciser le rôle du

mouvement syndical dans l'amélioration du sort des retraités et des pré-retraités, tant au niveau de la convention collective de travail qu'au niveau des revendications législatives.

Les écoles privées réagissent mal aux coupures budgétaires

■ L'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES) accepte très mal les coupures budgétaires que le gouvernement s'apprête à effectuer dans le secteur de l'enseignement privé.

Selon le Secrétariat général de l'AIES, les établissements d'enseignement privé sont doublement pénalisés. En effet, en plus de subir comme les maisons d'enseignement public les restrictions financières imposées, l'enseignement privé étant financé à partir des coûts de l'enseignement public, le gouvernement leur enlève \$10 millions.

D'après l'organisme, les étudiants du secteur privé coûtent pourtant en moyenne 60 p.c. de ce que coûtent les étudiants du secteur public. Les parents, qui sont des contribuables à part entière et qui choisissent l'enseignement privé, comme c'est leur droit, souligne le Secrétariat, sont pénalisés lourdement pour l'exercice d'une liberté, en

payant des frais de scolarité dépassant souvent les \$800.

Déjà, fait remarquer le Secrétariat, l'Etat épargne sur le dos de l'enseignement privé et des parents environ \$1.700 au collégial, \$1.500 au secondaire et \$1.000 au primaire. Pourquoi, dit-il, imposer une double coupure au financement de l'enseignement privé?

Ce n'est pas par économie, ou pour éviter un gaspillage inexistant, selon l'AIES, que le gouvernement arrache \$10 millions à un secteur d'activités qui lui en coûte déjà bien peu. Ce n'est pas non plus à cause de la qualité des services rendus, que les parents achètent d'ailleurs, à grands frais; ce n'est pas par équité de traitement qu'il coupe l'enseignement privé qui instruit les enfants québécois comme les autres; alors pourquoi est-ce donc, demande l'Association qui voudrait que le secteur de l'enseignement privé soit traité comme le secteur public.

EN BRIEF

Clark est assuré de conserver son poste

■ Le comité exécutif du Parti progressiste-conservateur fédéral, réuni à Ottawa depuis vendredi, n'a pas abordé officiellement la question du leadership de M. Joe Clark. Le président du parti, l'avocat montréalais Peter Blaikie, a déclaré que, de toutes façons, le parti doit s'attaquer à d'autres problèmes puisque le consensus s'est fait autour du maintien de M. Clark à la tête du parti. M. Blaikie a aussi annoncé que le prochain congrès du Parti progressiste-conservateur n'aura lieu qu'au printemps 1983. Il a aussi rappelé qu'en vertu des statuts, les prochaines assises ne porteraient pas sur le leadership, à moins que M. Clark ne démissionne de ses fonctions d'ici là.

En privé toutefois, M. Blaikie a fait part à M. Clark d'une tournée de trois mois qu'il a entreprise pour discuter dans tout le pays de diverses questions, y compris la direction du parti. Il a admis qu'un tiers des membres désirent toujours un congrès de leadership.

Il a cependant ajouté que l'on s'était mis d'accord pour se calmer («to cool it») et que l'exécutif avait approuvé la façon dont M. Clark avait exécuté son mandat depuis le congrès de février.

Semaine des transports à l'enseigne de la sécurité

Le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, a proclamé, hier, l'ouverture de la semaine nationale des Transports, à Ville d'Anjou, en annonçant la tenue de colloques régionaux sur la sécurité routière. L'objectif de ces colloques est d'étudier les caractéristiques régionales de la sécurité et de la prévention des accidents routiers au Québec, afin de diminuer d'au moins cinq pour cent, des cette année, le nombre des accidents et des victimes de la route. En ce qui concerne le nouveau Code de la sécurité routière, que M. Clair souhaite voir adopter par l'Assemblée nationale avant le 19 juin, il comportera deux modifications importantes. D'abord, le permis d'un automobiliste, trouvé coupable pour la première fois d'ivresse au volant, sera révoqué automatiquement pour trois mois. Le nouveau code doublera également les amendes imposées pour le dépassement d'un autobus scolaire immobilisé.

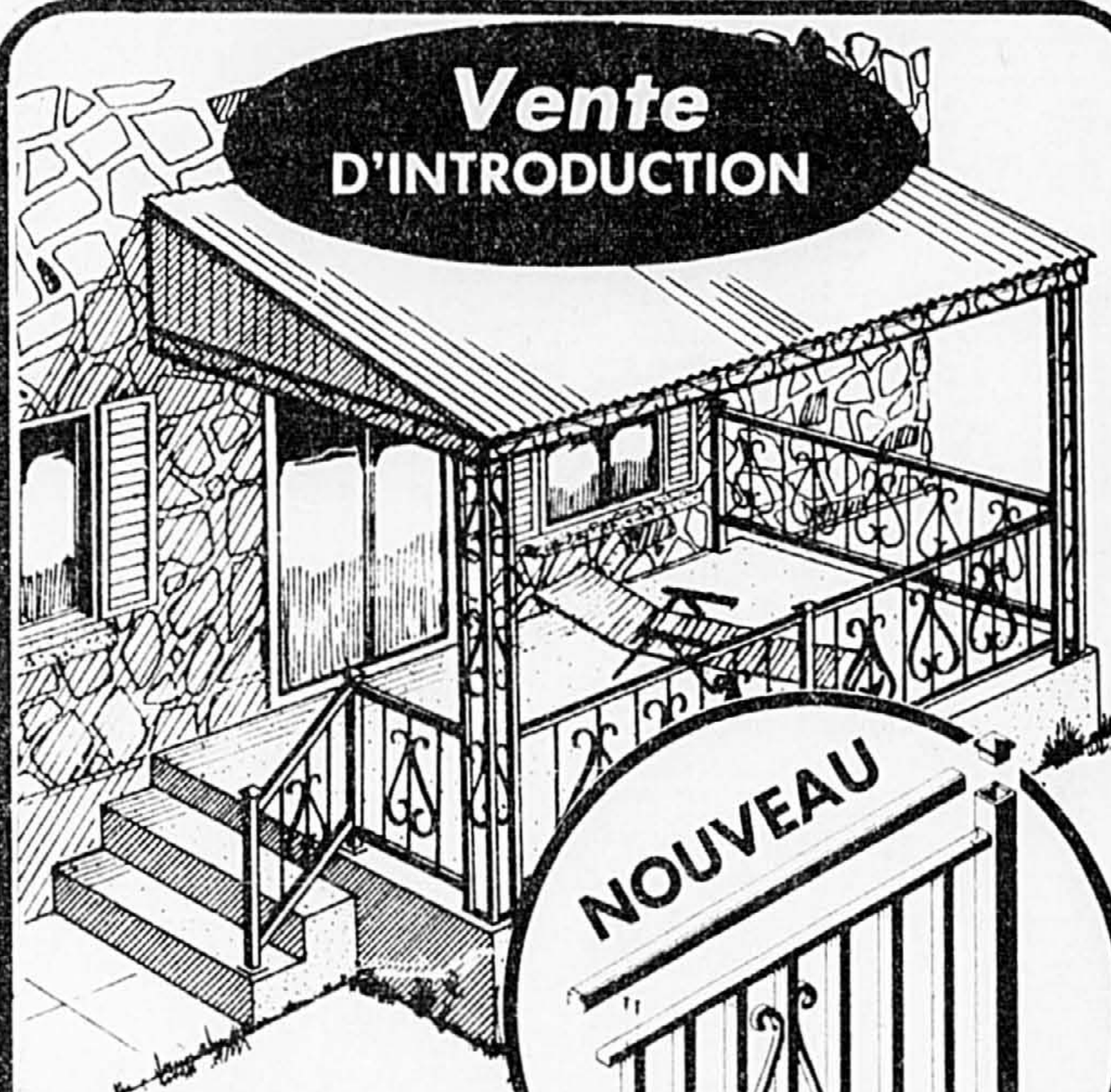
Subventions aux locataires dans le besoin

Un projet fédéral de subventions aux locataires dans le besoin sera un des sujets à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'habitation et du logement qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa. Le ministre fédéral de l'habitation, M. Paul Cosgrove, a précisé qu'il a bien hâte de connaître l'opinion de ses homologues provinciaux sur ce projet qui pourrait être mis en oeuvre dès le début de 1982. Plusieurs provinces possèdent déjà leur propre programme de subventions aux locataires et la principale question est de savoir si celui du fédéral peut les compléter. On s'attend à ce qu'Ottawa propose de verser une allocation mensuelle aux familles dont plus de 30 pour cent des revenus sont consacrés au paiement du loyer.

Délégation brésilienne à Ottawa, Montréal et Québec

Le gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, au Brésil, M. Paulo Salim Maluf, est arrivé à Ottawa hier pour une visite de six jours qui l'amènera également à Montréal et à Toronto. L'objectif de la visite du gouverneur est de promouvoir les échanges commerciaux entre le Brésil et le Canada. M. Maluf, qui a accueilli le premier ministre Trudeau lors de la visite de ce dernier à Sao Paulo en janvier, devait être reçu à Ottawa hier par le ministre d'Etat au Commerce, M. Edward C. Lumley. Un groupe d'hommes d'affaires brésiliens et de fonctionnaires accompagnent le gouverneur. Un autre objectif des visiteurs est d'établir avec le Canada des ententes officielles de coopération technique et scientifique. Les exportations du Canada au Brésil sont passées de \$422 millions en 1979 à \$893 millions en 1980, un accroissement de 112 p.c. qui fait de ce pays le 10ème plus grand importateur de produits canadiens. Après avoir passé trois jours à Ottawa, le groupe viendra à Montréal où il sera reçu par le maire Jean Drapeau et participera à un dîner organisé par le gouvernement du Québec. Il ira ensuite à Toronto avant de s'envoler pour New-York.

Vente D'INTRODUCTION



NOUVEAU

AUVENT et RAMPE SUPREME

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Fibre de verre exclusif

- BALCON • ESCALIER • PATIO
- ABRI D'AUTO
- Installation effectuée par des experts
- Revêtement d'aluminium
- Porte - fenêtre

ESTIMATION GRATUITE **648-1100** **321-9128**

Fabrique par **ALUMINIUM INC.**

11535, 4e Avenue
Rivière-des-Prairies

RAMPES D'ALUMINIUM

- extra robuste
- sans aucun entretien
- choix de couleurs

CERTIFICAT de GARANTIE 5 ANS PAR ÉCRIT

SKYLARK

VENTE DE JUIN Economisez jusqu'à \$220 par couple

Des économies sur des séjours durant le mois de juin.

Coût par personne, en occupation double, en \$Can., de Montréal				
Logement	Dates	Prix régulier	Prix de vente	Economie par pers.
NASSAU				
Loews Harbour Cove (1 sem.)	7, 14, 21 juin	499	449	50
Grosvenor Court—Studio (1 sem.)	7, 14 juin	469	399	70
LA BARBADE				
Golden View (2 sem.)	4, 14, 21 juin	649	559	90
Golden Palm (2 sem.)	7, 14, 21 juin	729	619	110
ORLANDO*				
Hilton Inn West (1 sem.)	7, 14, 21 juin	389	369	20
Hilton Inn West (2 sem.)	7, 14, 21 juin	499	469	30
Days Lodge—avec cuisinette (1 sem.)	7, 14, 21 juin	399	369	30
Days Lodge—avec cuisinette (2 sem.)	7, 14, 21 juin	509	479	30
*(Comprend une voiture de location pour 1 sem.—1 par chambre)				
DISNEY + DAYTONA*				
Days Inn / Days Inn Shores (1 sem.)	7, 14 juin	379	339	40
Days Inn / Days Inn Shores (1 sem.)	21 juin	409	369	40
Days Inn / Days Inn Shores (2 sem.)	7, 14 juin	499	449	50
Days Inn / Days Inn Shores (2 sem.)	21 juin	529	479	50
*(Comprend une voiture de location — 1 par chambre)				
DISNEY + TREASURE ISLAND*				
Days Inn / Bilmar (1 sem.)	7, 14, 21 juin	419	399	20
Days Inn / Bilmar (2 sem.)	7, 14, 21 juin	549	499	50
*(Comprend une voiture de location — 1 par chambre)				
FT-LAUDERDALE				
Lauderdale Surf* (1 sem.)	6, 7, 13, 14 juin	379	359	20
Lauderdale Surf* (1 sem.)	20, 21 juin	389	369	20
Lauderdale Surf* (2 sem.)	6, 7, 13, 14 juin	489	469	20
Lauderdale Surf* (2 sem.)	20, 21 juin	509	489	20
*(Comprend une voiture de location pour 1 sem.—1 par chambre)				
MIAMI—NOUVEAUX DÉPARTS				
Suez (1 sem.) Vendredi seulement	5, 12, 19 juin	299	—	—
Suez (2 sem.) Vendredi seulement	5, 12, 19 juin	429	—	—

Tous les séjours de Vacances Skylark comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal à destination
- Repas (et consommations par Québecair) sans frais à bord
- Transferts et manutention des bagages de l'aéroport à l'hôtel*
- Logement pour 7 ou 14 nuits tel que choisi
- Session d'information et rafraîchissement
- Service d'un représentant local Skylark
- Voiture de location pour une semaine à Orlando et Ft-Lauderdale; une ou deux semaines pour Disney et La plage (1 par chambre)
- Sac de plage Skylark
- *Sauf pour ceux qui louent une voiture.

Non inclus: Taxe de départ canadienne, taxe de départ de la destination si requise, pourboires et frais de service d'hôtel (Days Inn à Orlando—frais de service inclus) et taxe. L'essence pour la voiture.

Tous les séjours de Vacances Skylark sont sujets aux termes et conditions énumérés dans la section Renseignements généraux de la brochure Été Soleil '81 de Vacances Skylark.

Vacances Skylark
Consultez votre agent de voyages Skylark

CARRFOUR MT-ROYAL	CENTRE-VILLE	CENTRE LAVAL	PLACE LONGUEUIL
** 845-8225	** 861-7272	* 687-0880	* 679-3777
4454, St-Denis Métro Mt-Royal	1010 ouest, Ste-Catherine Métro Peel	Laval	Longueuil
PLAZA ST-HUBERT	LES GALERIES DUPUIS	CENTRE PROFESSIONNEL	PLACE PORTOBELLO
** 273-7755	** 844-8416	* 627-5151	* 672-5353
911 est, Beaubien Métro Beaubien	845 est, Ste-Catherine Métro Berri	5005, boul. Dagenais Laval-Ouest	7350, boul. Taschereau
GALERIES NORMANDIE	CENTRE DOMAINE	GALERIES LACHUTE	PLACE MONTENACH
* 331-9971	* 254-9969	* 562-3788	* 467-1171
2634, de Salaberry	6420 est, Sherbrooke Métro Langelier	Lachute	600, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil
Les prix mentionnés dans cette annonce sont donnés à titre indicatif et sont sujets à variation	PLAZA NEWMAN	ÂGE D'OR TRAVELAIDE	
	* 364-6780	* 273-2581	
	341, Dollard, LaSalle	911 est, Beaubien Métro Beaubien	

VOYAGES

TRAVELAIDE

ITE

Permis de Québec

Stationnement gratuit

Stationnement à payement



Détenteur d'un permis du Québec

Super Loto
1 million \$

Numéro gagnant

482722

722

2722

82722

Date 31 mai 1981

On peut se procurer le dépliant

“Qui gagne à Loto-Québec?”

dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

numéros mobiles

4 5 5 1 5	1 9 1 3	1 7 8	9 8
4 5 5 1 5	1 9 1 3	1 7 8	9 8
4 5 5 1 5	1 9 1 3	1 7 8	9 8

LOTO-QUÉBEC
commandite cette année
plus de 60 événements
populaires, sportifs ou de plein air
au Québec



ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

Équivoque du projet de loi sur la retraite

■ Le ministre d'État au Développement social, M. Denis Lazure, a soumis jeudi à l'Assemblée nationale son projet de loi sur l'abolition de la retraite obligatoire à 65 ans. Contrairement à ce que la plupart des gens croient, il n'y a pas de loi positive qui oblige les citoyens à prendre leur retraite à 65 ans. Ce n'est qu'une loi coutumière c'est-à-dire une simple coutume consacrée par les contrats de travail, écrits ou oraux. Mais comme les coutumes sont plus coercitives que les lois écrites, il a fallu une loi pour rendre aux citoyens une de leurs libertés fondamentales, celle de choisir le moment de tirer leur révérence à la vie active, s'ils sont aptes à poursuivre le travail. Le projet de loi de M. Lazure n'est donc en réalité qu'un amendement à la loi de 1979 sur les normes de travail, modifiée l'an dernier.

Si l'on considère que le progrès de la société, et par conséquent de la civilisation, se mesure aux libertés accordées aux individus et non à la collectivité au détriment des individus, il faut féliciter le Parti québécois d'être le premier au Canada à présenter une telle loi. C'est d'autant plus remarquable que le PQ, par son orientation très nationaliste et parfois chauvine, est porté à favoriser les pseudolibertés collectives au détriment des libertés individuelles. On peut alors se demander si cet acte de sagesse vient de la sérénité qu'apporte une solide victoire, puisque la possession tranquille de la vérité vient souvent de la possession tranquille du pouvoir.

Cependant le projet de loi de M. Lazure est équivoque dans l'esprit de beaucoup de gens, en particulier les jeunes qui se

sentent lésés par les vieux dont ils ne pourront occuper les postes aussi tôt qu'ils le prévoyaient. Cette réaction est évidemment puérile d'un double point de vue. D'abord, quel que soit l'âge d'un travailleur, celui-ci occupe toujours la place qu'un autre pourrait occuper s'il n'était pas là. Selon la logique de cette réaction, il faudrait donc «liquider» tous les travailleurs facilement remplaçables par d'autres sous prétexte de donner des emplois aux chômeurs.

Ensuite, comme l'a souligné le ministre Lazure, l'expérience a démontré qu'à peine 10 pour cent des travailleurs qui ont atteint l'âge usuel de la retraite choisissent de rester au travail. Dans les pays où la retraite obligatoire à 65 ans a été supprimée, comme aux États-Unis depuis 1978, environ neuf tra-

vailleurs sur dix prennent leur retraite à l'âge habituel et celui qui choisit de rester au travail abandonne son emploi dans les deux ou trois ans qui suivent. Au Québec, par exemple, sur les quelque 28,000 retraites annuelles, le ministre Lazure prévoit que 2,000 à 3,000 travailleurs seulement choisiront de rester au travail. Les jeunes loups n'ont donc pas à craindre que les vieux loups les tiennent éloignés de leur bifteck.

Les mentalités ne changent donc pas avant que les structures sociales aient changé. Celles-ci en l'occurrence ne sont plus adaptées à la vie moderne dont les connaissances et les techniques évoluent rapidement. Il va falloir cesser de diviser la vie en trois âges (études, emplois, retraite) alors que ce qu'on a appris dans sa jeunesse est déjà périmé ou très insuffi-

sant dix ans après qu'on a quitté le collège. Il faudra intégrer le recyclage et la mobilité des travailleurs à des vacances prolongées pour remplacer l'étagement désuet de la vie en trois âges étanches. On est loin d'avoir amorcé cette évolution sociale au Québec, alors que ce qu'on fait pour les jeunes sont des programmes OSE qui n'ont d'audacieux que le sigle. Pendant ce temps le ministère de l'Éducation coûte des sommes astronomiques et entretient des surplus d'enseignants et d'employés scolaires à coups de déficits de \$500 millions.

Le projet de loi est en outre équivoque en ce qui concerne son objectif économique. Selon M. Lazure, le travailleur qui choisira de rester au travail après 65 ans continuera, bien sûr, à payer ses cotisations de retraite mais recevra ses presta-

tions de retraite des gouvernements fédéral et provincial. C'est compréhensible en ce qui concerne la pension fédérale puisque la loi n'a qu'une portée provinciale. Mais pourquoi ce travailleur, qui recevra son salaire et continuera à payer ses cotisations de retraite, recevra-t-il en plus sa pension provinciale? Est-ce pour inciter plus de travailleurs à rester au travail après 65 ans?

On ne doit pas oublier, en effet, que la retraite est un problème non seulement social mais surtout économique et que les caisses de retraite publiques sont vouées à l'épuisement dans les conditions actuelles. Il ne faut donc pas que l'irresponsabilité financière devienne l'envers des lois à contenu social justifiable.

IVAN GUAY

La difficile mission de M. Broadbent au Salvador

■ C'est à titre de vice-président de l'Internationale socialiste et muni d'un mandat explicite de son président, M. Willy Brandt, que le chef du NDP, Ed Broadbent, poursuit une mission en Amérique centrale en vue de favoriser une solution pacifique au conflit qui déchire depuis 18 mois le Salvador.

M. Broadbent n'est pas mandaté par le gouvernement du Canada, bien que celui-ci, à ce qu'on nous dit, ne néglige rien pour faciliter la délicate mission de l'envoyé de l'I.S.

Depuis plusieurs mois, l'I.S. recherche activement une solution au Salvador. M. Willy Brandt, son président, a même mis un tel zèle à rechercher les moyens de mettre fin à cette guerre fratricide que les États-Unis ont éprouvé un étonnement douloureux à constater que cet ancien chancelier de l'Allemagne fédérale et ami de l'actuel chancelier, M. Schmidt, conservait tout son sens critique vis-à-vis de la politique américaine au Salvador.

Comme on peut le lire dans un rapport publié en trois langues (français, anglais, allemand) sur la sécurité de l'Occident «l'Amérique centrale et les Caraïbes sont pour des raisons

géographiques d'une importance cruciale pour les Américains, tandis que, pour la plupart des Européens, cette zone n'a qu'une importance très secondaire». La désignation de M. Broadbent comme commis voyageur de la paix n'en paraît que plus logique dans cette perspective, étant donné que le chef du NDP canadien est indiscutablement un Nord-Américain.

À la fin de la semaine dernière, la mission de M. Broadbent ne paraissait pas promise à un grand succès. Elle va se poursuivre néanmoins et il est possible que les effets de ce déplacement n'apparaissent que plus tard. Le voyageur doit s'arrêter dans quelques autres pays, notamment au Mexique, où les autorités encouragent depuis plusieurs semaines déjà l'idée d'une négociation au Salvador.

Aux propositions de M. Broadbent le président du Salvador, M. Duarte, aurait déjà répondu que la paix passe par des élections libres dans son pays. Ce n'est pas tout à fait une réponse de circonstance, parce que ce n'est pas la première fois qu'il exprime cette opinion. Mais comment faire des élections dans un pays livré au massacre?

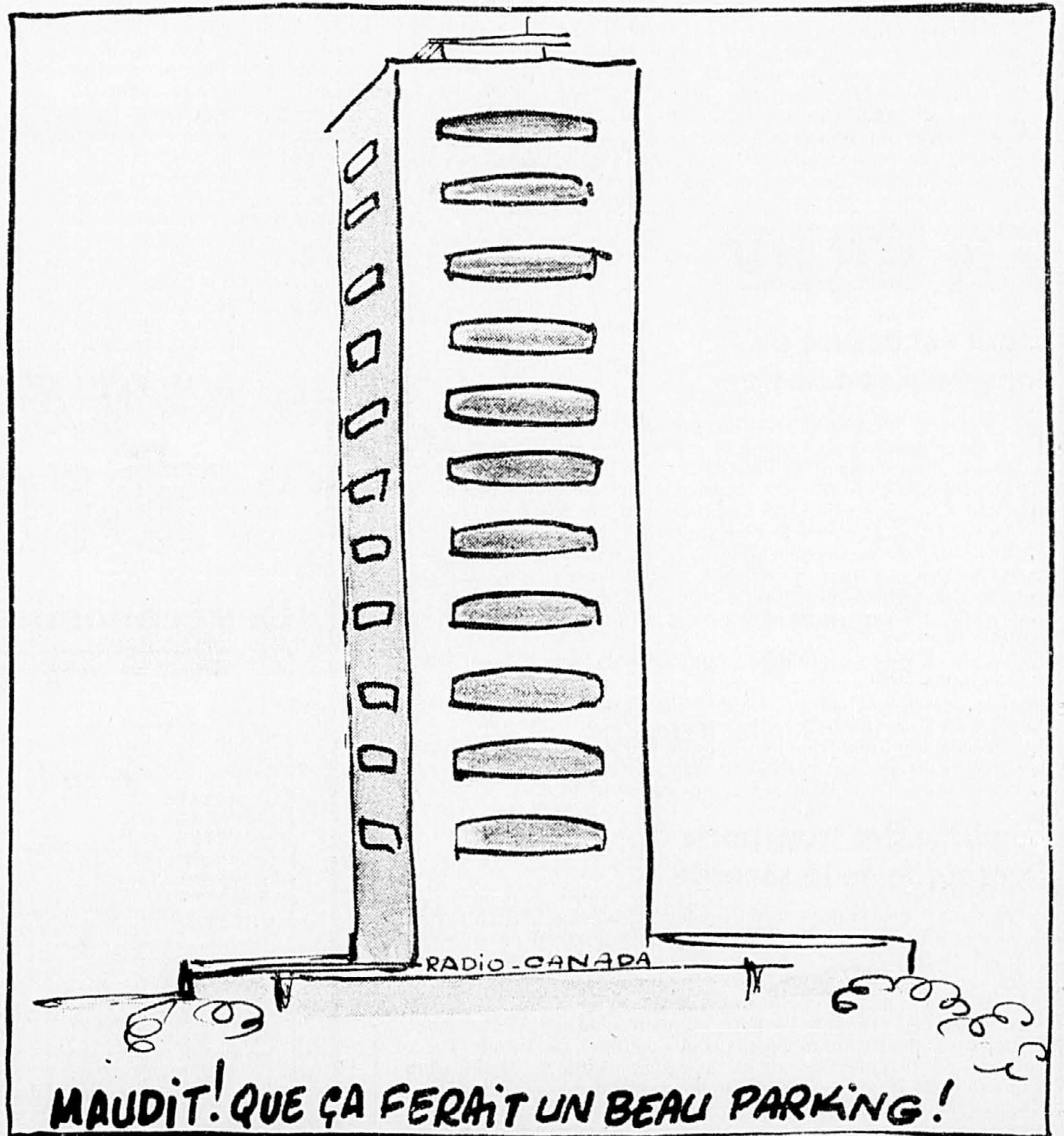
En outre, l'offre de bons offices en vue d'en arriver à une

paix négociée est interprétée par le président Duarte comme une intolérable ingérence dans les affaires de son pays. M. Duarte est moins susceptible quand son gouvernement est le bénéficiaire des complaisances de Washington, qui n'hésite pas à lui adresser de l'argent et des conseillers...

Le chef du NDP n'omettra pas de s'entretenir auprès de l'administration Reagan, à la fin de sa mission. Son mandat l'autorisera à une fermeté à laquelle le gouvernement canadien lui-même n'a pas pu ou n'a pas voulu se résoudre.

La défense des droits de l'homme devrait pouvoir souffrir quelque accroc au protocole. Car il s'agit bien, au Salvador, de la défense des droits de l'homme. Ce thème a été abordé la semaine dernière à Montréal par M. Mondale, vice-président des États-Unis avant le changement de gouvernement. On ne voit pas que, dans son allocution, M. Mondale se soit longuement attardé sur le Salvador. Et ce n'est pas de l'administration Reagan qu'on peut attendre le zèle le plus ardent à ce chapitre. La défense des droits de l'homme est aujourd'hui en d'autres mains.

GUY CORMIER



Droits réservés

Boxe professionnelle ou modèle de barbarie

L'écrivain Paul Ohl, chef de file du mouvement abolitionniste, se livre ici à une critique de la teneur et des conclusions de «l'Étude de la boxe professionnelle au Québec», déposée à Trois-Rivières, le 14 mai dernier, par la Régie de la sécurité dans les sports du Québec. M. Ohl souhaite, en particulier, que la Commission des droits de la personne du Québec, la Corporation professionnelle des médecins du Québec et le Secrétariat général de l'Assemblée des évêques du Québec se prononcent publiquement eux aussi, sur les recommandations de cette étude. LA PRESSE, pour des raisons d'espace, a dû effectuer quelques coupures dans le texte de l'auteur.

■ L'Étude de la boxe professionnelle au Québec a proposé à la société québécoise un scénario de l'inacceptable et a cédé à un groupuscule de propriétaires de ce commerce brutal un véritable mandat de mobilisation et de quasi-monopole.

PAUL OHL

Si, d'un côté, l'option en faveur d'une industrie de l'amusement sanglant a été présentée sous l'étiquette de la «première chance», de l'autre, l'alternative sociale de son abolition a été escamotée. L'autre omission, fondamentale également, a été de taire deux questions: La boxe professionnelle est-elle un sport? La boxe professionnelle est-elle un commerce fondamentalement illégitime?

Le rapport ne dit pas l'ampleur et l'enracinement des relations et des pressions entre les différents acteurs du commerce: les organismes de contrôle W.B.A. et W.B.C.; les commis-

sions athlétiques, les promoteurs américains, les commanditaires, les entreprises publicitaires, les bailleurs de fonds, les promoteurs, gérants et entraîneurs canadiens et québécois, les journalistes, les boxeurs. Il ne décrit pas les caractéristiques du libre-échange de la main-d'œuvre facile et des modes de recrutement. Il ne précise pas la nature des méfaits, des contraventions, des fraudes présumées, des manipulations, des suppositions de personne, des cas de négligence, de fausse représentation et de maraudage, de collusion, de conflits d'intérêt présumés. Il ne reprend pas les principales recommandations faites de 1960 à 1980, au lendemain des nombreux décès de boxeurs, par au moins sept commissions d'enquête, américaines et canadiennes. Il omet de dire que le «punch-drunk syndrome» est une réalité médicale depuis 1928; que les désordres neurologiques chroniques sont décelés chez les boxeurs depuis 1957; que l'atrophie de la masse cérébrale et le vieillissement prématuré sont des conséquences médicalement établies depuis 1954 et que la relation directe entre les forces rotatives des coups à la tête et les blessures cérébrales est connue depuis 1913. Il oublie d'indiquer que la fréquence de mortalité dans le ring s'est accrue entre 1945 et 1981 par rapport à la période 1900-1945, passant de 5,7 morts par an à 9,6. Il ne mentionne pas que la fréquence du knock-out reste le principal vendeur de ce commerce, se situant à 58% de tous les combats en 1979 et à 65% des affrontements en 1980.

Le rapport tait également le coût social des nombreuses sé-

quelles post-carrière, de même que l'égarement et l'abandon dont sont victimes ceux qui, pendant un temps, ont mordu au leurre de la gloire et de la fortune. Enfin, le rapport passe sous silence le fait et les manières de ceux qui exploitent commercialement cette industrie du risque, en fabriquant d'illusoires façons des réputations pour les défaire aussi rapidement, en lançant une tête d'affiche au détriment de 100 autres boxeurs qu'ils tiennent au-delà de la ligne du risque, en se payant de redevances, tant sur les bourses des boxeurs que sur tous les autres revenus, directs et indirects, de ce commerce parasitaire.

Partant d'un tel ensemble de faits, l'étude aurait été autre chose qu'une vision partielle, expurgée de la gravité de la situation de la boxe professionnelle. Elle aurait posé au moins quatre questions:

- Dans les intentions et dans les faits, quel est l'objectif fondamental de la boxe professionnelle?
- D'où vient la tolérance du législateur face à un modèle de violence excessive constituant à la base un acte dangereux et socialement inutile?
- Faut-il accorder, de fait, une importance fondamentale au droit à la vie et à la préservation de l'intégrité physique, psychique et intellectuelle?
- Comment concevoir les responsabilités respectives des entreprises de presse et de l'ordre médical, d'un point de vue éthique, face à une question fondamentale impliquant des notions légales d'acceptation des risques et de responsabilité civile?

Le rapport sur la boxe profes-

sionnelle n'a malheureusement pas permis ce débat. (...)

Un ensemble de 129 recommandations, dont 46 concernent une future Fédération de la boxe professionnelle au Québec et 37 touchent des modalités d'équipements (protecteur buccal, casque, gants et bandages). Il faut voir un chèque en blanc à un commerce déclaré malade depuis au moins 20 ans. «Le milieu doit se prendre en main», y lit-on. Cela équivaut à laisser le germe en place; pire, à l'étendre et à contaminer. Une Fédération de commerçants pour structurer, regrouper, promouvoir, planifier, organiser et former. Une fédération qui sera en même temps contrôleur général des opérations administratives et commerciales, contrôleur délégué de la sécurité et de la prévention, contrôleur de l'arbitrage, fournisseur et dépositaire de la qualité des équipements, etc. Une fédération dont le financement serait assuré par le prélèvement d'un «pourcentage des recettes brutes des soirées de boxe, après déduction des taxes», entre autres. (...)

Pour prétendre réaliser tous ses mandats, la fédération présentera vraisemblablement un effectif de 35 postes (dont une vingtaine d'occasionnels) et un budget d'environ 400 000\$ pour l'ensemble des dépenses. Elle ne peut espérer guère mieux que 75 000\$ au titre de redevances sur les recettes brutes actuelles. Comment financera-t-elle son dévouement? Par une demande de subvention d'équilibre de l'État? Ce dernier touche environ 200 000\$ annuellement en taxes et en impôts découlant des activités de boxe professionnelle au Québec (en excluant le déficit de

la R.I.O. du 20 juin 1980). Or, réalisons qu'au prorata des boxeurs professionnels actifs au Québec, une telle démarche représente 40,000\$ par boxeur. Ces prévisions, très approximatives d'ailleurs, n'incluent pas les dépenses de la Régie de la sécurité dans les sports au titre du maintien de la boxe professionnelle. Enfin, de qui sera composée la Fédération de boxe professionnelle du Québec? De ceux qui déjà, propriétaires et promoteurs de ce commerce, l'ont maintenu dans une tradition de manipulations et de tragédies; qui l'ont assorti aux 23 d'une main-d'œuvre étrangère et qui n'ont eu guère souci pour la nullité des retombées, sociales comme économiques? Sinon, qui voudra endosser le coût réel de la prochaine tragédie?

Les auteurs de l'étude de la boxe professionnelle au Québec ont fait un choix. Il équivaut à reconnaître une utilité sociale importante à la boxe professionnelle. Ils ont préféré éluder la question plus définitive du droit au suicide ou encore d'attentat à la vie d'autrui et de se limiter à la question d'acceptation des risques. Il faut le déplorer. Car outre la nuance juridique, les prescriptions des Codes, criminel et civil, les intentions, sinon explicites du moins implicites du législateur, il y a le propos moral. Celui de la place fondamentale qu'occupe la vie humaine dans tout contrat social. À ce titre, la réponse fournie dans le document, autrement qu'en filigrane, est absolument inquiétante.

Par conséquent, il faut que d'importants interlocuteurs décident de rompre le silence et qu'ils se prononcent publiquement,

comme ils ont l'habitude de le faire dans les cas de l'avortement, de l'euthanasie, et plus généralement, de la violence sociale. Ce sont: la Commission des droits de la personne du Québec, la Corporation professionnelle des médecins du Québec et le Secrétariat général de l'Assemblée des évêques du Québec.

La boxe professionnelle est-elle un sport? Assez pour que lui soit ménagée une enclave de protection sociale et pour que ses adeptes jouissent d'une certaine immunité, sinon d'une clause de non-responsabilité civile délictuelle? Définitivement NON. Il ne peut s'agir d'un sport lorsque dans l'esprit de l'affrontement, dans un contexte de préméditation, dans la perspective des risques connus et dans la nature même des enjeux, l'espérance mathématique de mort est d'une chance sur 300. Il ne peut davantage s'agir d'un sport lorsque la probabilité de lésions cérébrales se fixe à près de 20% en moins de cinq années de carrière et qu'après 10 ans, un boxeur sur deux sera porteur de conséquences pathologiques irréversibles. Il ne peut enfin s'agir d'un sport lorsque les conditions d'exercice, sanitaires, médicales, sociales et économiques correspondent à des pratiques d'exploitation et de comportements usuriers et ce, dans une continuité historique vieille d'un siècle. Je réfute, en définitive, l'argument qui veut que le choix de l'abolition de la boxe professionnelle est celui d'une minorité. Autrement, que la société ait alors le courage d'entendre dire bien haut: «Ave populi: morituri te salutant» (Peuple, ceux qui vont mourir te saluent!).

«Pour tout l'or du Pérou»

Le texte de Mme Monique Nuytemans paru dans LA PRESSE du 16 mai 1981 (Cahier Vacances Voyages), sur le Pérou, contient quelques erreurs, des imprécisions inquiétantes, en plus de respirer une certaine amertume dépitée qui fait peser une lourde hypothèque sur la crédibilité de ses informations.

1) Le taux de change officiel du Sol péruvien était, fin mars-début avril, d'environ 400 Soles pour 1 dollar US, et non pas 400 Soles = \$10 US. Il était à 354 Soles lors de notre dernier séjour au Pérou en décembre-janvier dernier. Donc, vous n'avez pas payé 20,000 Soles pour déposer une plainte au bureau de police, d'autant plus que 5 fois 400 ne font toujours pas 20,000. Une malheureuse coquille peut-être?

2) L'école cousquène — cuzquena, si vous préférez — de peinture n'a pas été «introduite» par les Espagnols qui auraient appris aux Indiens à peindre. Elle est le produit des Metis qui, dans un télescope synchrétique des cultures, ont décodé l'univers dans une palette hybride. Elle est le résultat d'une lente maturation, d'une inter-pénétration symbiotique. L'information de Mme Nuytemans fausse la perspective par simplification d'un amateurisme superficiel.

3) Le train «de turistas» qui part de la gare de San Marcos à 7h du matin en direction de Machu Picchu ne fait que deux arrêts; tel fut le cas le 1 janvier 1981. Vos «haltes multiples» nous semblent exagérées et vagues à souhait.

4) Transporteur: vous mentionnez uniquement Braniff, Or, CP Air, qui n'a jamais eu maille à partir avec le bureau américain de la sécurité aérienne, offre un vol direct de Toronto à Lima... Mais d'autres vous y mènent pour peu qu'on se dispose à faire les rapprochements et qu'on se renseigne un peu.

5) Le fleuve Amazone ne «s'étire» pas sur six pays d'Amérique du Sud. Si vous concédez qu'il est le même cours d'eau nommé Marañon au Pérou, puis Solimões, au Brésil, ou il deviendra l'Amazone après sa jonction avec son confluent le Rio Negro. A moins que vous vouliez parler du Bassin amazonien... (Petit Robert 2, page 57).

6) Iquitos n'est pas un port de mer, pas plus que Montréal ou Hamilton. Il communique avec l'Atlantique, l'océan, mais il est planté au bord d'un fleuve, voyons!

7) Le quechua, ou quichua, n'est pas un dialecte, mais une langue précolombienne (Petit Robert 2, page 1512).

Mais il y a plus grave. Mme Nuytemans donne libre cours à des épanchements de bile dans son texte. Or, celle-ci, dans le journalisme, peut virer au jaune. Certes, se faire voler, que ce soit par des motards de Lima ou par des voyous nantis du métro de Montréal, ou encore par des gamins crève-la-faim de Cuzco, si ce n'est pas votre gardienne québécoise, parfaite consommatrice d'une société d'abondance, c'est désagréable. Dénoncer le vol, avertir le lecteur, rien de plus normal. Mais la rogne demeure une affaire privée. Et quand elle débord sur plus de quatre colonnes d'une page d'information, l'on se prend à se demander si un certain chef politique québécois n'aurait peut-être pas raison de pourfendre le débraillé de la presse écrite...

(...) Quant au voyage de Mme Nuytemans à Cuzco, c'est vraiment raté. Et quel dommage! Nous sommes allés, nous, deux fois. Chaque fois, nous avons bien mangé et bien dormi, nous n'avons manqué ni d'électricité ni d'eau chaude. (...)

Mme Nuytemans affirme, imperturbable, que «48 heures suffisent normalement» (sic) «à toute personne qui désire visiter Cuzco». Nous n'avons pas eu assez de huit jours et de deux

sejours, et nous ne nous sommes pas ennuyés «copieusement». Nous n'avons pas mangé cinq fois à la même pizzeria! (...)

Maria et Jean-Baptiste FONSECA Arthabaska, Qué.

Madame Nuytemans, Il est bon d'informer les lecteurs des inconvénients qui peuvent survenir dans ces pays d'Amérique latine, mais sans toutefois abaisser une civilisation comme vous l'avez fait. Des vols des mendiants, des oreillers durs, des douches froides, des repas monotones en jungle, des trains inconfortables, des hôtels à quatre étoiles qui ont l'air d'étoiles filantes, etc... sont autant d'aventures qu'il faut s'attendre à vivre. On ne se rend pas dans un tel pays pour retrouver son lit douillet, une douche chaude et un bon steak.

A propos des touristes dévalisés, ceux-ci ne font que provoquer les Indiens. Ils se promènent

du Pérou», vous ne lui sauvez guère la cace en écrivant: «Huit jours à Cuzco et l'on aura le temps de faire tous les musées trois fois, de manger cinq fois à la même pizzeria, de s'ennuyer copieusement et de devenir pas mal crasseux...» Su vous ne pensez qu'à votre confort, à votre petit chez-vous qui vous manque, s'il vous plaît abstenez-vous d'écrire sur le Pérou. (...) A 3,000 mètres on peut très bien avoir besoin d'aspirines, mais je tiens à dire que le sucre remplace très bien les comprimés quand on a le sorcho ou mal d'altitude; il ne s'agit que d'une gêne respiratoire. Si vous descendez sur le bord de la mer, il faut bien sûr s'habituer au changement d'altitude, mais pas de là à en devenir anxieuse et d'avoir une migraine carabinée...

Voir Cuzco avec des yeux de vrais voyageurs, c'est se retrouver au coeur d'une époque incaïque. C'est la ville des dieux, des fiestas, des enfants du soleil.

«spécimens d'humanité» comme vous dites, moi je les trouve aussi beaux à l'intérieur qu'à l'extérieur et j'espère que ne viendra jamais le jour où ils se maquilleront avec nos produits parfumés. Ce monde merveilleux de la selva est en train de perdre progressivement ses traditions. Il y a encore une trentaine d'années, ils étaient complètement nus, mais des missionnaires ont depuis convaincu certains d'entre eux d'adopter des pantalons assez disgracieux. Ceci ne les empêche pas de continuer à se peindre le corps de ces «balafres rouges». Ces balafres rouges sont faites à base d'urucu, une plante pigmentée rouge, qui sert exclusivement à cette fin et qu'emploient presque tous les Indiens amazoniens. (...)

Yolaine LABELLE Montréal

Tous les reproches qu'on pourra me faire ne m'empêcheront jamais de penser que le vol est



Deux aspects bien différents du Pérou.

nent bourrés comme des mules: montre dorée au poignet, bracelets, chaîne en or et kit-Kodak. Ils ne se rendent même pas compte de leur attitude, de leur manque de respect face au peuple. Si les gens s'instruisaient avant leur départ sur les coutumes, l'origine de ces civilisations, leurs luttes pour leur pays, s'ils connaissaient leur culture, leur langue (savoir parler espagnol aide énormément les contacts entre le touriste et l'Indien), si les voyageurs essayaient de s'intégrer juste un peu plus à la vie quotidienne des Péruviens, leurs vacances prendraient un aspect plus humain; ils finiraient par avoir du plaisir au contact de ces gens et sentiraient leur chaleur.

Pour parler de Cuzco, la «capitale artistique et culturelle

(...) On peut manger dans de nombreux et excellents restaurants. Même si au Pérou la cuisine se veut italienne, on n'est pas obligé de manger cinq fois à la même pizzeria. Ne vous attendez pas non plus à déguster souvent du boeuf, car, comme dans un certain nombre de pays d'Amérique du Sud, le Pérou se voit contraint de supprimer 15 jours par mois la consommation du boeuf. Quant aux repas monotones servis en Amazonie péruvienne, je crois en effet que ce doit être pénible pour l'estomac de manger toujours la même chose. Mais pour une tournée de 48 heures seulement, ça ne vaut pas la peine de critiquer. Quand on pense que ces Indiens en mangent à l'année longue, nous sommes réellement trop gâtés. Quant à la beauté de ces

un crime contre la personne, quels qu'en soient les motifs; le tolérer ou chercher à l'excuser, c'est s'en faire le complice. Quant aux caractéristiques morphologiques auxquelles il est fait allusion, je n'y peux rien changer, et n'importe quel traité d'ethnographie non plus. Je rappelle finalement, pour le cas où l'on n'aurait pas eu l'occasion de lire ce que j'ai déjà écrit sur ce sujet: le journaliste professionnel de tourisme se fiche éperdument de son confort personnel; il décrit simplement ce à quoi peut s'attendre le visiteur. Son rôle n'est pas d'embellir les choses en fonction de conditions sociales particulières, mais de rapporter exactement ce qu'il en est de ce qu'il voit. En faire tout autrement serait mentir.

Monique Nuytemans

EN VRAC

Non, le PQ n'est pas mort!

Je m'inscris en faux contre une certaine interprétation politique voulant que le Parti québécois serait mort, ou plutôt qu'il se serait transformé en Néo-Parti québécois du fait de sa mise en veilleuse de son option Souveraineté-Association.

Le Parti québécois n'est pas mort et n'a pas radicalement changé depuis sa fondation. Ce parti est toujours voué aux mêmes idéaux poursuivis dans un cadre démocratique. Il a proposé et défendu avec vigueur la thèse de la souveraineté-association à l'occasion du référendum du 20 mai 1980. La population du Québec, après avoir connu plusieurs régimes constitutionnels au cours de son histoire et, en particulier, 114 années de régime fédéral, a jugé à propos, majoritairement, en 1980, de continuer à vivre politiquement sous le même régime. C'est un choix qu'il faut respecter quand on respecte la volonté du plus grand nombre.

Néanmoins, l'année 1980 restera une année historique pour le Québec, foyer principal de la seule nation française d'Amérique. Il est déraisonnable aussi bien qu'inutile et anti-

démocratique de recommencer l'exercice laborieux et coûteux du référendum tous les ans ou tous les deux ans. Un temps de répit raisonnable s'impose pour la population comme pour les partisans sincères du Parti québécois, lesquels continuent de croire que la souveraineté-association, après toutes les crises successives qui ont marqué notre histoire politique, constitue le meilleur régime pour le Canada, et surtout pour le Québec français.

Cette thèse sera très certainement proposée de nouveau aux Québécois probablement en 1987 ou 1988, car elle colle trop bien à notre réalité géopolitique et à notre condition collective très particulière en Amérique du Nord. Il est raisonnable de penser que les résultats du référendum de 1980 pourront alors être inversés, si l'on se fie à la constante et prodigieuse évolution du Québec depuis 1967. Après 114 années de régime fédéral, on peut bien encore attendre sept ou huit ans. Cela peut paraître beaucoup aux êtres impatientes. Cela est bien peu dans l'histoire d'un peuple.

Réjean TESSIER Québec

Quand la loi se mêle de l'art

M. Ignace DesLauriers Juge à la Cour supérieure du Québec

M. le juge, vous m'avez fait avaler mon café de travers ce matin, vos jolies déclarations m'ont, tout simplement estomacqué. Je n'aurais jamais cru que le fait d'être juge permette au premier venu de dire des bêtises, il semble que cela soit le cas. D'ailleurs vos déclarations concernant Corridart le prouvent.

Corridart: «une longue série de protestations sur toutes sortes de thèmes, et la liberté d'expression ne peut aller jusqu'à permettre la licence ou l'abus... L'art ne devrait pas insulter les gens». Je suis heureux d'apprendre que quelqu'un au Québec s'occupe de faire taire toute forme de protestation, ces dangereux anarchistes

(communistes, marxistes, étudiants...) pourraient ouvrir les yeux de la population qui verrait alors le massacre urbain qu'a entrepris le maire Drapeau. Dans la même ligne de pensée, vous n'avez pu endurer que l'on vienne insulter la monarchie et l'Eglise (qui ça? vous répondrais-je), je ne savais pas qu'il existait encore des gens comme ça.

M. le juge, à l'avenir, évitez donc de vous prononcer sur des sujets que vous ne connaissez même pas, laissez donc les artistes s'occuper de juger l'art et prenez donc plutôt le temps d'ouvrir un dictionnaire, qui lui vous dira que les mots liberté, licence et abus ne sont pas supposés avoir de sens commun dans notre société démocratique.

Michel PELLETIER Saint-Laurent, Québec

Une publicité douteuse

Depuis près de 20 ans, j'utilise plus qu'assidûment le service d'autobus et de métro de la ville de Montréal. (...)

J'aimerais signifier mon profond désaccord avec le choix de certaines affiches publicitaires, particulièrement celles de «Jean Naté» que j'ai eu la grande joie d'observer toutes les fois que j'ai pris le 80 (avenue du Parc) ces derniers temps. Cette annonce correspond, d'après moi, exactement à ce que le CSF décrit comme utilisation discriminatoire

du corps de «la femme». Danielle ROULEAU Outremont

Signature rétablie

La rubrique «Tribune Libre» comportait, vendredi dernier, une lettre adressée à Mme Monique Bégin, ministre de la Santé à Ottawa, au sujet des maisons isolées au Formaldéhyde-urée. Cette lettre intitulée: «De quoi s'arracher le cheveux» était de M. Paul Sauvé, d'Anjou. Malheureusement, la signature avait tombé à l'impression. (LA DIRECTION)

VENTE 20% DE RABAIS

Offre valable jusqu'au 30 juin 1981

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- La porte «DELUXE» avec double coupe-froid
- Faite sur mesure
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs. Email cuir.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN OCTOBRE

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE

JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE

TERMES FACILES

Aussi: AUVENTS et FENÊTRES COULISSANTES PANORAMIQUES

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉLÉPHONE: 731-7676

SOIR: 481-6356

8225, av. Mayrand Montréal

MORCO ALUMINIUM INC.

Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

INTER

Gros lot de 250 000\$

Tirage: 330

3 2 4 3 5 9

324359 250 000\$

24359 2 500\$

4359 250\$

359 50\$

59 10\$

Gros lots de 25 000\$

868889

599328

572916

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 99577

2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$

9 9 5 7 7

9 9 5 7 7

Numéro tiré 7129

3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$

7 1 2 9

7 1 2 9

7 1 2 9

Numéro tiré 185

4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$

1 8 5

1 8 5

1 8 5

1 8 5

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

une fête de famille

Tour de la Baie, Baie St-Paul 6 juin

On y sera... y serez-vous?

La course à pied, un sport, une victoire une fête

koto québec

On peut se procurer le dépliant

«Qui gagne à Loto-Québec?» dans la plupart des kiosques de vente et aux bureaux de Loto-Québec.

LES LIBÉRAUX ET LA DÉFAITE DU 13 AVRIL

Le plus difficile reste à faire: atteindre la tête et le coeur des Québécois

— 2 —

■ Le Parti libéral du Québec se porte bien et il est en bonne voie de devenir ce grand parti moderne que ses membres ont décidé de bâtir, en 78, en se donnant pour chef Claude Ryan. La défaite du 13 avril ne doit pas être prise au tragique ni, surtout, considérée comme un échec de l'équipe Ryan dans son oeuvre de reconstruction du parti.



LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

Elle devrait plutôt servir à rappeler aux libéraux que la mise sur pied d'un parti offrant un projet de société valable ne se fait pas en deux ou trois ans et surtout leur indiquer ce qu'il reste à faire pour y arriver: donner un contenu à la structure déjà bâtie, mieux former les militants et polir le message pour réussir à lui faire atteindre la tête et le coeur des Québécois.

Voilà l'analyse que font la plupart des libéraux que nous avons rencontrés des leçons à tirer de l'échec du 13 avril. Ils reconnaissent que c'est peut-être le plus difficile qui reste à faire et qu'il faudra beaucoup de vigilance et de travail pour éviter que les «vautours» qui rôdent encore dans le parti ne tentent de profiter de la défaite pour reorienter sa course.

«Notre problème en est un de contenu, explique un député qui suit de près le parti depuis le début des années 60. Il faut défi-

nir c'est quoi notre vision du Québec moderne. C'est le PLQ qui a «fait» le Québec contemporain mais il s'est aliéné depuis un paquet de clientèles parmi les plus dynamiques de la société.

«On peut dater ces départs de 72, au moment des grandes luttes du front commun et de l'emprisonnement des chefs syndicaux, ou de 67-68, c'est-à-dire le départ de Lévesque et la fondation du Parti québécois. Ce qui est certain, c'est qu'il faut reconquérir ces clientèles et on ne peut le faire sans se donner un contenu qui fasse de nous un vrai parti libéral.

«C'est pas normal que le parti qui a fait toutes les grandes lois du travail ne parle plus de ces questions-là que pour s'opposer aux lois du PQ et s'amuser de son préjugé favorable aux travailleurs. Cherche un discours du PLQ favorable au droit de grève, depuis cinq ans.»

Faut dire que la situation du PLQ n'est pas facile. Parti de centre-gauche jusqu'en 67, avec l'Union nationale solidement implantée à sa droite, il s'est lentement vidé de ses électeurs les plus progressistes à compter de cette date, alors qu'ils ont été majoritairement séduits par les thèses nationalistes du Parti québécois.

A mesure que le PQ progressait et que l'Union nationale entamait sa longue marche vers l'abîme, et à la faveur du vieillissement de ses membres, le PLQ s'est transformé en parti des conservateurs et a vu s'installer à sa gauche, et à sa place, le Parti québécois.

Mais s'il a conquis à peu près tout l'électorat conservateur, à l'exception de certains ultra-nationalistes qui ont choisi d'aller au PQ malgré tout, les libéraux



Le problème du Parti libéral en est un de contenu. Il lui faut définir c'est quoi sa vision du Québec moderne.

photo UPC

n'ont jamais accepté de devenir un parti conservateur. Car beaucoup de ses dirigeants sont d'authentiques libéraux, des hommes et des femmes de centre ou de centre-gauche, qui sont restés au PLQ parce qu'ils ne sont pas nationalistes ou en tout cas pas jusqu'à souhaiter que le Québec devienne souverain. Sans compter les allophones et les anglophones progressistes qui n'ont pas été tentés par l'aventure péquiste.

Semence d'insatisfaction

Cette cohabitation d'une aile progressiste et d'une aile conservatrice a donné, de 70 à 76, le gouvernement de Robert Bourassa, qui, en tentant de satisfaire tout le monde n'a satisfait personne et qui s'est livré à des arbitrages incohérents: oui aux CLSC, non au zonage agricole, oui à la syndicalisation des agriculteurs, non au plan Bacon d'assurance-automobile. Un jeu qui a provoqué une nouvelle sortie massive des progressistes du PLQ et lui a aliéné les artistes, les intellectuels, les universitaires et les syndicalistes.

Quand Claude Ryan est arrivé en 76, il était porté par les progressistes du parti et il a pu facilement s'en emparer. Il savait

que son défi était de ramener cette intelligentsia au parti et que pour ce faire il devait le nettoyer, refaire sa crédibilité en lui donnant les structures et les méthodes de travail d'un parti démocratique moderne. Et en le dotant d'un vrai programme, qui ne soit pas un ramassis d'engagements démagogiques mais un vrai projet de société.

«M. Ryan a apporté beaucoup au PLQ, souligne un député qui faisait pourtant partie de l'équipe Bourassa. Il a refait sa crédibilité, lui a redonné une réputation d'honnêteté, des structures démocratiques et de bien meilleures méthodes d'organisation. «Mais le contenu, le programme, M. Ryan n'a pas eu le temps d'y voir. Nous tous n'avons pas eu le temps d'y voir. On a été trop pris par le référendum et la remise en santé du parti.»

Beaucoup de libéraux constatent après coup que leur parti n'était tout simplement pas prêt le 13 avril dernier. «C'est long bâtir un parti explique l'un d'eux. Lapalme a mis dix ans pour faire le parti de la Révolution tranquille, Lévesque autant pour porter le PQ au pouvoir. Ça peut nous prendre encore deux ou trois ans, et ce n'est même pas une question de chef.»

Un autre dira que l'aspect

pédagogique a été négligé, qu'il faudra beaucoup mieux former les militants. «Le libéral moyen, dit-il, n'est pas de taille avec le péquiste moyen.»

Pris au piège de l'opposition

Outre le fait qu'il ait consacré l'essentiel de son attention et de ses efforts au référendum, le Parti libéral s'est aussi pris au piège de l'opposition. Obligé de critiquer un gouvernement social-démocrate, il s'est constamment situé à sa droite, pris des positions conservatrices. Beaucoup de députés libéraux se sont sentis bien mal à l'aise quand il leur a fallu voter contre des lois (zonage agricole, santé et sécurité) qui leur semblaient être dans la tradition libérale, compléter l'oeuvre de la révolution tranquille.

L'opposition peut pourtant avoir un rôle de contenu, ne pas être uniquement négative, soulignent des députés libéraux. «Prenons la grève à la Reynolds, qui a duré presque un an. On a très peu posé de questions en chambre et on s'y est pris très tard. Pourtant c'était un beau cas pour prendre la défense des travailleurs.»

«On a été de très bons porte-parole des milieux patronaux,

souligne un autre. Mais si le PLQ ne se définit qu'en fonction de ces gens-là, qui sont déjà avec nous, on va les garder mais ça ne nous avancera pas d'un pouce.»

Ce ne sont pas tous les dirigeants du PLQ qui tiennent ce langage. Il s'y trouve aussi beaucoup de conservateurs qui ont été très à l'aise dans le style d'opposition qu'a mené le parti. Il y a aussi ceux qu'un proche de M. Ryan appelle «les vautours», ces nostalgiques de la belle époque des diners-bénéfices et des petits cadeaux qui entretiennent l'amitié. Ceux qui viennent en politique non pour imposer leur projet de société mais pour arrondir leur situation et celle de leurs amis.

Ces gens ont été bien silencieux depuis l'arrivée de Claude Ryan et ils ont marché droit tant que tout lui a réussi. Mais maintenant qu'il a «une défaite derrière la cravate» on peut s'attendre à les voir revenir en force et tenter de reprendre le contrôle du parti.

C'est dans ce contexte-là que se jouera l'avenir de M. Ryan au Parti libéral et l'avenir de la tendance qu'il représente.

DEMAIN: l'avenir de Claude Ryan.

EN RÉPONSE AUX AUTEURS COMPOSITEURS QUÉBÉCOIS

La CAPAC défend ses performances

■ Si les auteurs-compositeurs québécois ne sont pas satisfaits de l'efficacité de la CAPAC, en tant qu'outil de perception de leurs droits d'auteur, ils doivent s'en prendre à eux-mêmes, puisqu'ils sont représentés au conseil d'administration de cette société et qu'ils partici-



PAUL LONGPRÉ

(de notre bureau d'Ottawa)

pent à l'élaboration des règles du jeu.

Voilà, en somme, la réplique qu'a servie cette semaine à LA PRESSE M. Michel Paré, adjoint au directeur général de la CAPAC. (Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada Ltée) aux critiques formulées la semaine dernière par un groupe d'auteurs-compositeurs québécois qui a décidé de mettre sur pied une société vouée à la défense de leurs intérêts professionnels, la SPACQ (Société professionnelle des auteurs-compositeurs du Québec). Incidemment, le conseil de direction provisoire de la SPACQ, présidé par M. Luc Plamondon, rencontrera la semaine prochaine à Québec le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, pour explorer les avenues pouvant mener à un plus

grand respect des droits des créateurs.

Pour l'heure, la très grande majorité des auteurs-compositeurs du Québec sont membres de la CAPAC dont ils dépendent pour la perception de leurs droits. La plupart d'entre eux sont insatisfaits des performances de la CAPAC. Chez Diane Juster et Luc Plamondon, par exemple, l'insatisfaction va jusqu'à la révolte. La SPACQ n'envisage pas, pour l'instant, de se transformer en société de perception, mais elle entend pousser sur les gouvernements, éveiller l'opinion publique et obtenir un partage plus équitable des profits d'une industrie dont ils constituent, en fait, la matière première.

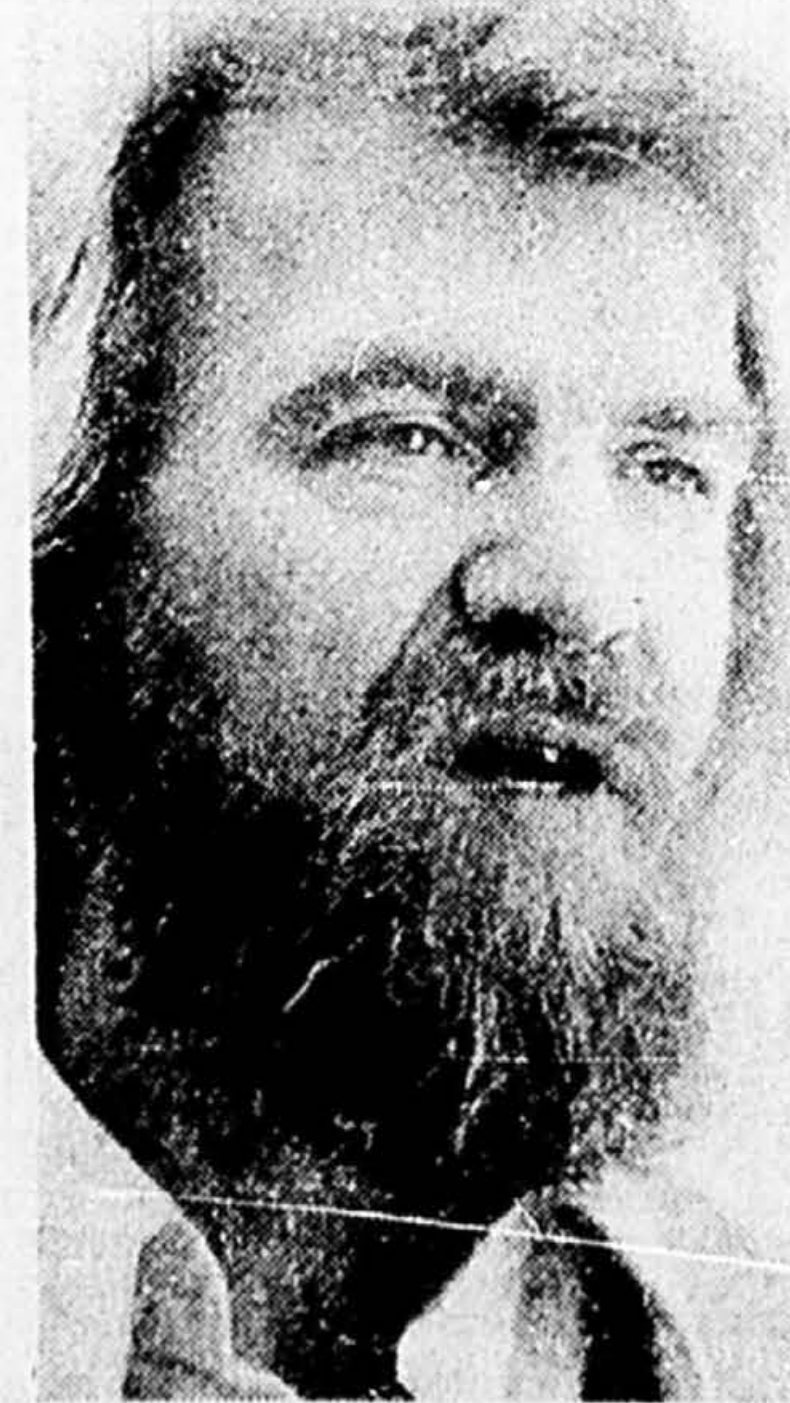
Se portant à la défense de la CAPAC, M. Paré reconnaît que tout n'est pas parfait dans cette société. Mais les règles de fonctionnement de l'organisme ont justement été revues à fond, l'automne dernier, par le conseil d'administration au sein duquel siègent huit éditeurs de musique et huit auteurs-compositeurs. Deux de ces derniers sont du Québec, MM. François Dompière et Stéphane Venne. Contrairement à ce que déclarait Diane Juster à LA PRESSE, la semaine dernière, M. Paré fait valoir que la CAPAC n'est pas une entreprise à but lucratif. De même, note-t-il, la société de perception française (SACEM) n'est pas une société d'Etat, mais bien une société du même genre que la CAPAC.

Membre du conseil d'adminis-

tration de la CAPAC, François Dompière estime que le fonctionnement de cette société est «démocratique et honnête». Il est évident selon lui qu'elle pourrait être plus efficace. Forcément minoritaires au sein du conseil d'administration, les auteurs-compositeurs du Québec n'arrivent pas dans les faits, dit-il, à faire modifier les règles du jeu.

Des miettes...

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur 21 millions perçus l'an passé par la CAPAC au Canada et à l'étranger, les au-



Stéphane Venne

teurs-compositeurs du Québec se partagent un peu plus de \$2 millions. Ils soutiennent que l'industrie devrait leur rapporter infiniment plus. Luc Plamondon, par exemple, confie qu'il a touché l'an passé \$23,000 de la CAPAC. M. Plamondon est l'un des rares auteurs-compositeurs à ne vivre que de cette source de revenu. Il a par ailleurs touché \$75,000 de la SACEM, en France, dans le même temps, alors qu'il a évidemment cinq fois plus d'oeuvres jouées ou interprétées ici qu'en France.

M. Paré, de la CAPAC, n'accepte pas ce genre de comparaison. Les oeuvres qu'un auteur ou un compositeur arrive à exporter, fait-il valoir, sont nécessairement ses plus populaires, ses meilleures; il est donc normal qu'elles soient d'un meilleur apport. Pour Plamondon, l'argument de M. Paré ne tient pas debout. Ce déséquilibre, à son avis prouve deux choses: les droits imposés aux utilisateurs ne sont pas assez élevés et les mécanismes de perception sont inadéquats.

Les chiffres de la CAPAC démontrent également que les auteurs-compositeurs québécois ont une importance beaucoup plus grande au Canada que la proportion de la population du Québec. En effet, les Québécois empochent la moitié des droits perçus par CAPAC pour les auteurs-compositeurs canadiens. Autre donnée intéressante: sur les \$16,3 millions que la CAPAC distribue (après avoir déduit ses

frais d'administration) les trois quarts vont à l'étranger. Le Canada ne retient que le quart. Tandis que sur \$5 millions perçus au Québec, 40 pour cent restent au Québec.

La plupart des membres de la nouvelle société québécoise (SPACQ) contestent l'efficacité du type de sondage qui sert à la CAPAC à déterminer l'utilisation qui est faite de leurs oeuvres à la radio. M. Paré soutient que ces données sont au contraire colligées par une méthode scientifique de sondage. Le problème, dit-il, c'est que plusieurs au-



François Dompière

teurs-compositeurs n'en ont jamais compris le fonctionnement.

On voit que le débat n'est pas près de se terminer. Pendant ce temps, à Ottawa, la révision de la Loi sur les droits d'auteur se poursuit. Le Secrétaire d'Etat, M. Francis Fox (responsable de la culture) et son collègue de la Consommation, M. André Ouellet annonceront bientôt la mise sur pied d'une équipe d'experts qui vont tenter de délimiter dans la Loi actuelle, datant de près de 60 ans, tout ce qui est proprement du ressort de la culture. Cette loi porte en effet sur tous les secteurs de la création, tous les genres de brevets.

Cette démarche pourrait mener éventuellement à un nouveau partage de responsabilités. Tout ce qui dans la question du droit d'auteur touche à la culture pourrait être confié à l'avenir au Secrétariat d'Etat et la loi pourrait être révisée de manière à traiter plus équitablement les créateurs «culturels». C'est là une politique que préconise en tout cas le député libéral d'Argenteuil, M. Robert Gourd, qui «pousse» ce dossier depuis plusieurs années.

Ottawa pourrait bien trouver un motif supplémentaire de passer à l'action dans le fait que le gouvernement québécois, qui réclame en principe la compétence en matière culturelle, a publié sur le sujet en décembre dernier un Livre blanc qui s'intitule précisément: «La juste part des créateurs...».

Début de week-end violent

Le début du week-end a été plutôt morbide dans la métropole: deux assassinats et une tentative de meurtre, en plus d'un suicide au pénitencier de Bordeaux.

D'abord à Saint-Léonard, en face du 7247 de la rue de Vanes, le corps de Roland Deslauriers, 30 ans, domicilié à Sainte-Julienne, a été trouvé gisant dans son sang, vers 3h30, dans la nuit de vendredi à samedi. La victime est décédée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, peu après son arrivée; elle avait été atteinte d'au moins deux coups de calibre .38 à la tête. La police a d'ailleurs trouvé une arme de calibre .38 aux environs des lieux du drame.

Les sergents-dé-

tives Jean Harvey et Gilbert Gagnon n'ont pas encore déterminé la cause de ce meurtre, le 32ième à surveiller sur le territoire de la CUM, et Deslauriers n'avait aucun antécédent judiciaire.

Tué à coups de couteau

Quelques heures plus tard, la 33ième victime de meurtre venait de succomber à des blessures infligées par un couteau de cuisine à l'intérieur de son domicile du 5025 rue Saint-André.

Jean Guay, 34 ans, a été découvert sans vie par des amis qui se rendaient chez lui au milieu de la nuit. Également dans ce cas, les sergents-détectives Raymond Bellemare et Jean-Guy Bouchard n'ont encore aucune idée du

mobile du crime ni du suspect possible.

Vers minuit samedi, Jean-Pierre Marleau, 33 ans, a été atteint de trois coups de feu en face du 436 est Notre-Dame, dans le Vieux Montréal. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Luc et son état de santé ne semblait pas critique.

Suicide à Bordeaux

A peu près au même moment, les gardiens de Bordeaux apercevaient le corps de Marc Chauvin, 20 ans, pendu dans sa cellule à l'aide d'un drap. Celui-ci avait déjà purgé 9 des 18 mois de sa sentence pour vol par effraction, vol d'auto et possession de drogue. Une enquête sera menée par l'agent Yvon Drouin, de l'Es-

couade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec. Depuis quelques mois à peine, c'est le troisième cas de suicide à Bordeaux, institution qui abrite des condamnés qui ont à purger des peines inférieures à deux ans.

Un autre Ontarien, Réal Landry, 38 ans, domicilié à Ramore, a péri lorsque son camion a capoté dans le rang deux de Saint-Laurent - de - Gallichan.

Une collision frontale entre deux véhicules survenue dans le rang du Lac, à Saint-Fabien-de-Panet, dans le comté de Montmagny, a coûté la vie à Lina Maurice, 27 ans, domiciliée à Lévis.

Deux jeunes filles du Lac des Aigles, dans le comté de Rimouski, soit Nathalie Dubé, 18 ans et Manon Boutot, 17 ans, ont été victimes d'une collision entre deux véhicules sur la route 232.

Enfin, le jeune Glen Neller, 20 ans, de Ville LaSalle, s'est noyé dans la rivière Petite-Nation, à Duhamel, après avoir chaviré avec son canot.

La route et l'onde font 12 victimes

Un relevé de la Sûreté du Québec indique que 12 personnes sont mortes accidentellement durant le week-end et l'une d'elles a péri par noyade.

Johanne Morin, 18 ans, de Saint-Éléuthère, a été victime d'une collision entre deux motos qui circulaient côte à côte sur

la route 289, dans le comté de Kamouraska.

Douglas Glover, 27 ans, de Ormstown, a trouvé la mort après avoir perdu, semble-t-il, le contrôle de sa motocyclette sur Dewooville Side Road, à Hinchinbrook.

Au village Les Cèdres, dans le comté de

FACE À LA MOUSSE D'URÉE FORMALDEHYDE

Au lieu de rester isolés les proprios s'associent

Plus de cinquante propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée formaldéhyde ont participé samedi, à Valleyfield, à une séance d'information et ont décidé de créer une association qui sera chargée de défendre leurs intérêts. Les propriétaires présenteront également une requête en recours collectif contre les fabricants de ce produit et feront des pressions auprès du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec pour qu'ils prennent leurs responsabilités dans cette affaire.

On sait que la mousse d'urée formaldéhyde, qui est utilisée comme isolant depuis 90 ans, a été interdite récemment par le ministère fédéral de l'Environnement à cause de sa toxicité. Or, dans le cadre d'un programme d'isolation des maisons dans le but d'économiser l'énergie, programme auquel les deux paliers de gouvernement ont participé, l'utilisation de cette mousse comme matière isolante était recommandée. Vingt mille Québécois ont participé au programme, mais on estime à près de 50.000 le nombre de maisons isolées avec ce produit.

C'est la société Unterberg et Associés qui s'occupera de la demande en recours collectif. Si le recours collectif est accordé par la Cour supérieure, les fonds permettront d'avoir recours à des experts de l'Université de Sherbrooke qui établiront dans quelle mesure le produit est dangereux. Les fabricants pourraient se retrouver alors avec des compensations de l'ordre de \$1.5 milliard au total à verser aux seuls propriétaires de maisons isolées à la mousse qui ont participé au Québec, au programme gouvernemental.



PASCAL

A la quincaillerie Pascal,

ROULETTES

Pour l'industrie, les meubles, à toutes nos succursales

CHOIX COMPLET DE 120 NUMÉROS AU 301 OUEST, RUE ST-ANTOINE

GRAND ASSORTIMENT TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION

Variété de styles à roues interchangeables

PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS



Roulettes de rechange pour tondeuses, diables, poussettes à provisions, etc.

STIL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Enlevant du début à la fin



ÉVADÉS D'IRAN

Charles Adams

EN VENTE PARTOUT

Bientôt les 3, 4, 5, 6 juin

4 journées gigantesques

VENTE DE NOËL EN JUIN

90% DE RABAIS

sur des milliers d'articles de qualité.

Des aubaines! Des aubaines! Des aubaines!

Plus des milliers d'autres articles à prix réduits de 30%, 40%, 50%, 60% et 75%.

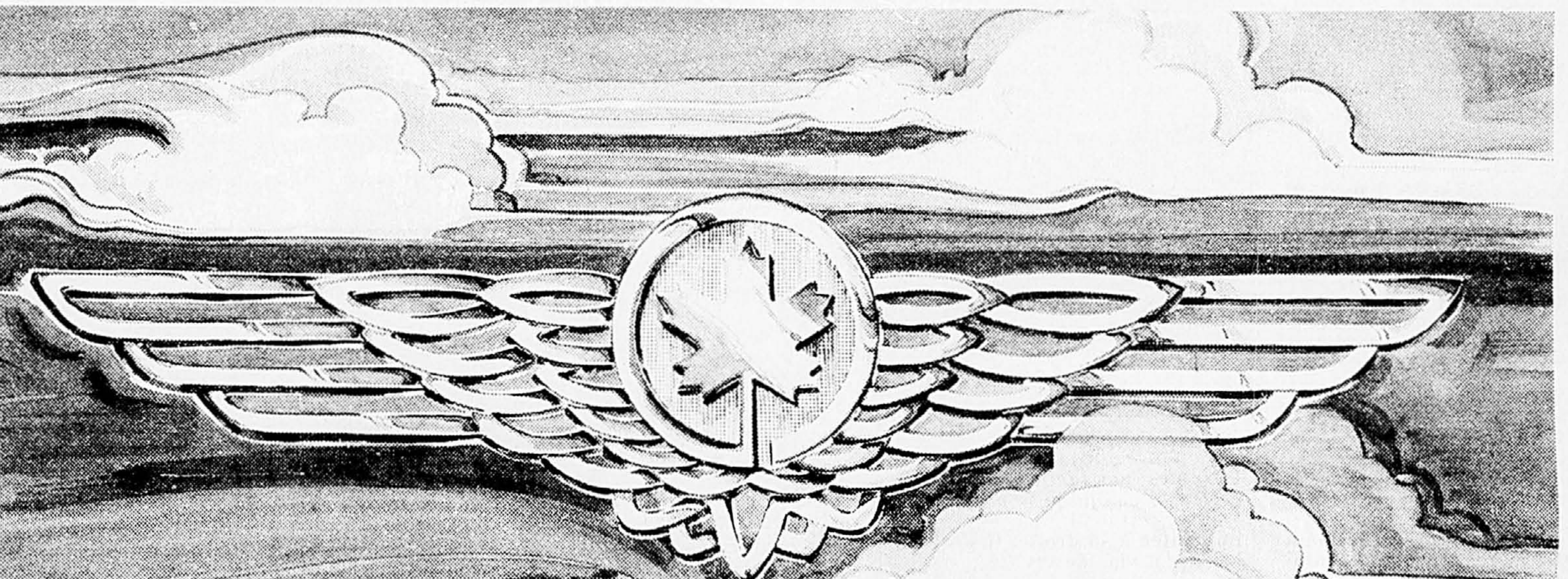
4 JOURNÉES GIGANTESQUES

Consultez le supplément spécial dans La Presse du 30 mai vous y trouverez tous les détails.

50 magasins, boutiques, restaurants et services



Place Bonaventure



AIR CANADA invente des super-économies toutes saisons pour les vacances au Canada

Supernoliprix

Supernoliprix est une marque de commerce d'Air Canada

Nouveaux tarifs réduits

Imaginez! Les nouveaux tarifs Supernoliprix d'Air Canada vous offrent des économies* qui vont jusqu'à 60% sur Vancouver, Calgary et Edmonton, à partir de Montréal, Toronto et Ottawa. Et des réductions de 25% à 50% sur toutes les autres destinations canadiennes, vols courts-courriers compris. Quant aux enfants de 2 à 11 ans, ils profitent d'économies de 50% quelle que soit la date de votre départ ou votre destination.

Voici quelques exemples des rabais exceptionnels que vous offre maintenant Air Canada grâce à sa nouvelle tarification.

	Supernoliprix			Tarifs réguliers toutes saisons
	19 juin-7 sept 19 mars-30 mars 17 déc-10 janv	8 sept-21 oct 1er avril-18 juin	22 oct-16 déc 11 janv-18 mars	
MONTREAL vers				
Calgary	312 \$	258 \$	209 \$	522 \$
Vancouver	354 \$	306 \$	247 \$	618 \$
Edmonton	312 \$	258 \$	209 \$	522 \$
Ottawa	74 \$	63 \$	57 \$	114 \$
Québec	81 \$	68 \$	62 \$	124 \$

*Basés sur le tarif régulier classe économique, taxes de transport en sus. Tarifs en vigueur le 12 mai 1981. Sujets à l'approbation du gouvernement.

Ces tarifs sont basés sur les tarifs des départs en semaine, avec réservation 14 jours d'avance (21 jours pour les longs-courriers). Les tarifs des départs en fin de semaine sont différents. Les tarifs peuvent être changés sans préavis. Pénalité de 100\$ en cas d'annulation vers Calgary, Edmonton et Vancouver. Pénalité de 30\$ pour un changement aux réservations jusqu'à 14 jours avant le départ. Pénalité de 30\$ en cas d'annulation vers toutes les autres destinations canadiennes. Renseignez-vous pour connaître les conditions rattachées à ces tarifs.

Toujours et partout

Printemps, été, automne, hiver...quelle que soit la saison de vos vacances, vous pouvez réserver maintenant et ainsi mieux planifier vos vacances grâce à Air Canada. 12 mois par année, Air Canada vous donne accès au pays tout entier. Et 12 mois par année, Air Canada vous offre des tarifs exceptionnels sur toutes ses destinations canadiennes que ce soit pour de petites vacances, avec retour dès le premier dimanche suivant le départ, ou pour de longues vacances allant jusqu'à 60 jours. Aucune autre ligne aérienne n'en fait autant.

Avec le service Air Canada

Non seulement ces tarifs réduits peuvent-ils être mariés à tous nos forfaits à travers le pays, mais ils ne vous privent en rien du service attentif Air Canada. Vous avez toujours droit à votre siège réservé, au repas complet, au cinéma et à la musique stéréo sur vols longue durée. Aussi, magazines, journaux, bar, accueil et assistance au point d'arrivée. De plus, avec Air Canada, vous pouvez réserver par téléphone. Hâtez-vous! Le nombre de sièges est limité. Il se peut même qu'Air Canada affiche déjà complet sur certains vols ou destinations. Parlez-en à votre agent de voyage ou téléphonez à Air Canada au 931-4411 aujourd'hui même.

Des vacances tellement économiques, un rével

AIR CANADA



Detenteur d'un permis du Québec

jours simpsons

au Canada



MAINTENANT EN
PLEIN ESSOR

jusqu'au samedi 6 juin 1981

Consultez la circulaire de 36 pages. Si vous n'avez pas votre exemplaire venez en chercher un au magasin Simpsons.

Composez 842-7221 jour et nuit.

Rabais \$25 à \$75 «Posturepedic» de «Sealy»

Matelas «Posturepedic» à 330 ressorts lovés, calibre 13 (basé sur format double). Sommier-tapissier à barre de torsion «Sealy» et «Posture Guard». Recouvrement rayonne damassée.

Matelas «Royale» offrant support super ferme. Avec «Flexolator». Isolant sisal 3 oz, couche mousse et feutre piquée au dessus (mousse 1/4") dessous et à la bordure. Sommier-tapissier assorti.

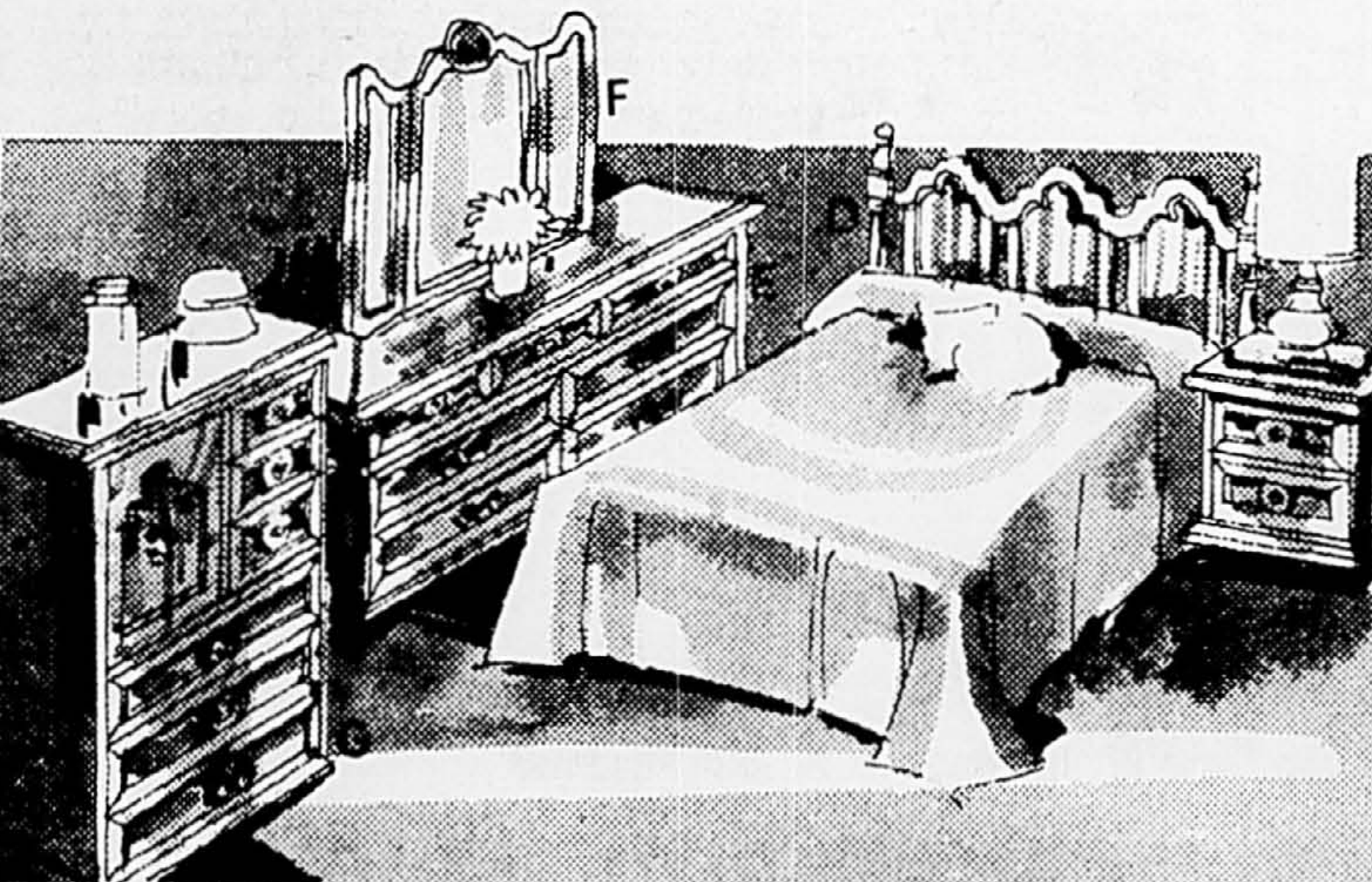
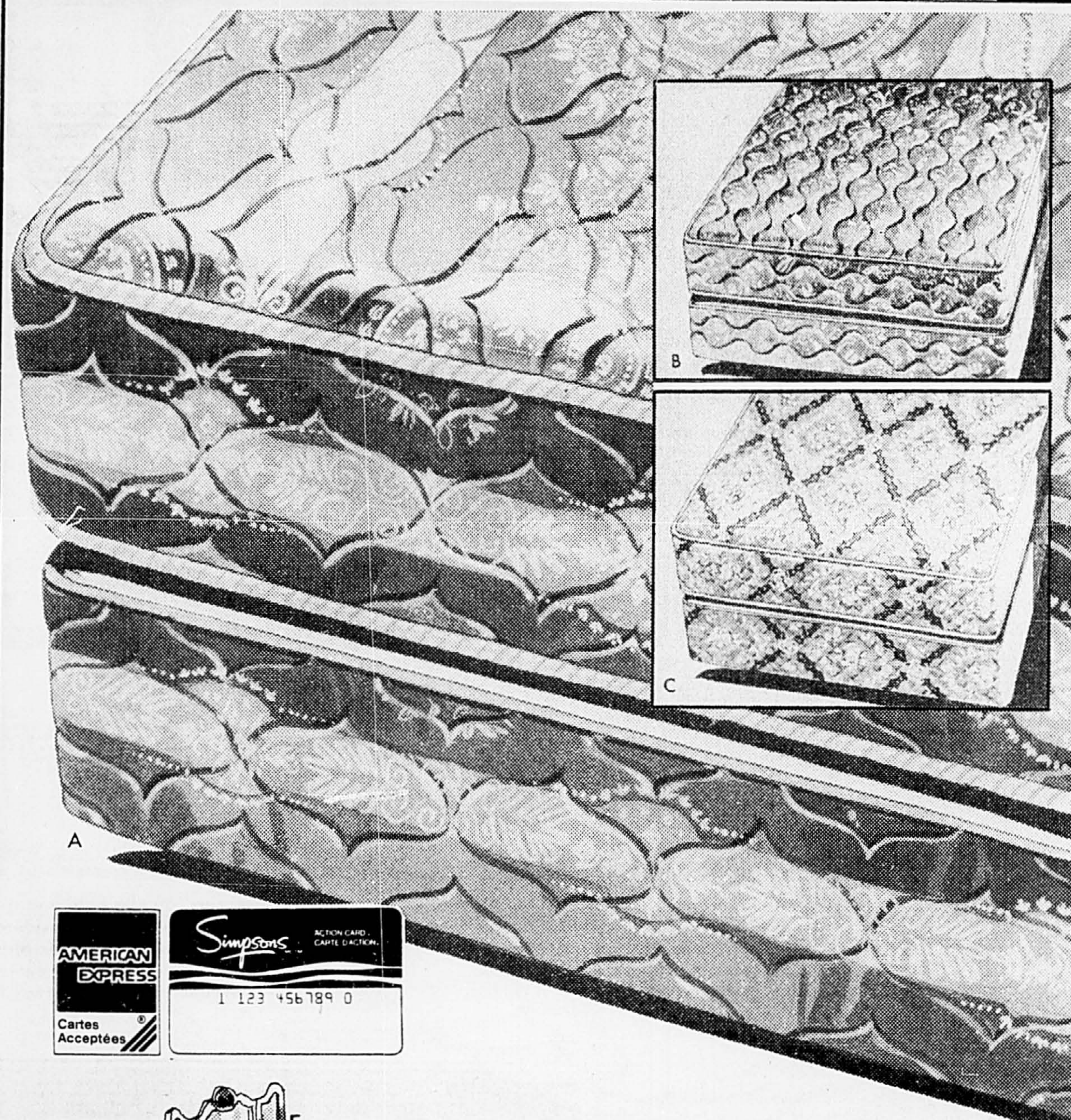
	Prix ord. Simpsons	
A. Rabais \$25 - Matelas ou sommier-tapissier 100 cm (39")	\$250	\$225
A1. Rabais \$29 - Matelas ou sommier-tapissier 138 cm (54")	\$290	\$261
A2. Rabais \$66 — Ens. matelas et sommier-tapissier 153 cm (60")	\$660	\$594

Matelas «Premier Ultra Firm» offrant support ultra ferme. Avec «Flexolator»; couche isolant sisal 3 oz. et couche de feutre et mousse. Recouvrement «Dacron» polyester matelassé. Dessus piqué à 1 couche de mousse 1/8". Sommier-tapissier assorti.

	Prix ord. Simpsons	
B. Rabais \$27 — Matelas ou sommier-tapissier 100 cm (39")	\$270	\$243
B1. Rabais \$31 — Matelas ou sommier-tapissier 138 cm (54")	\$310	\$279
B2. Rabais \$69 — Ens. matelas et sommier-tapissier 153 cm (60")	\$690	\$621

Matelas ferme «Prestige». Avec «Flexolator», isolant «Typan» 2 oz, couche de feutre et mousse, piquée au dessus (mousse souple), dessous et à la bordure. Sommier-tapissier assorti.

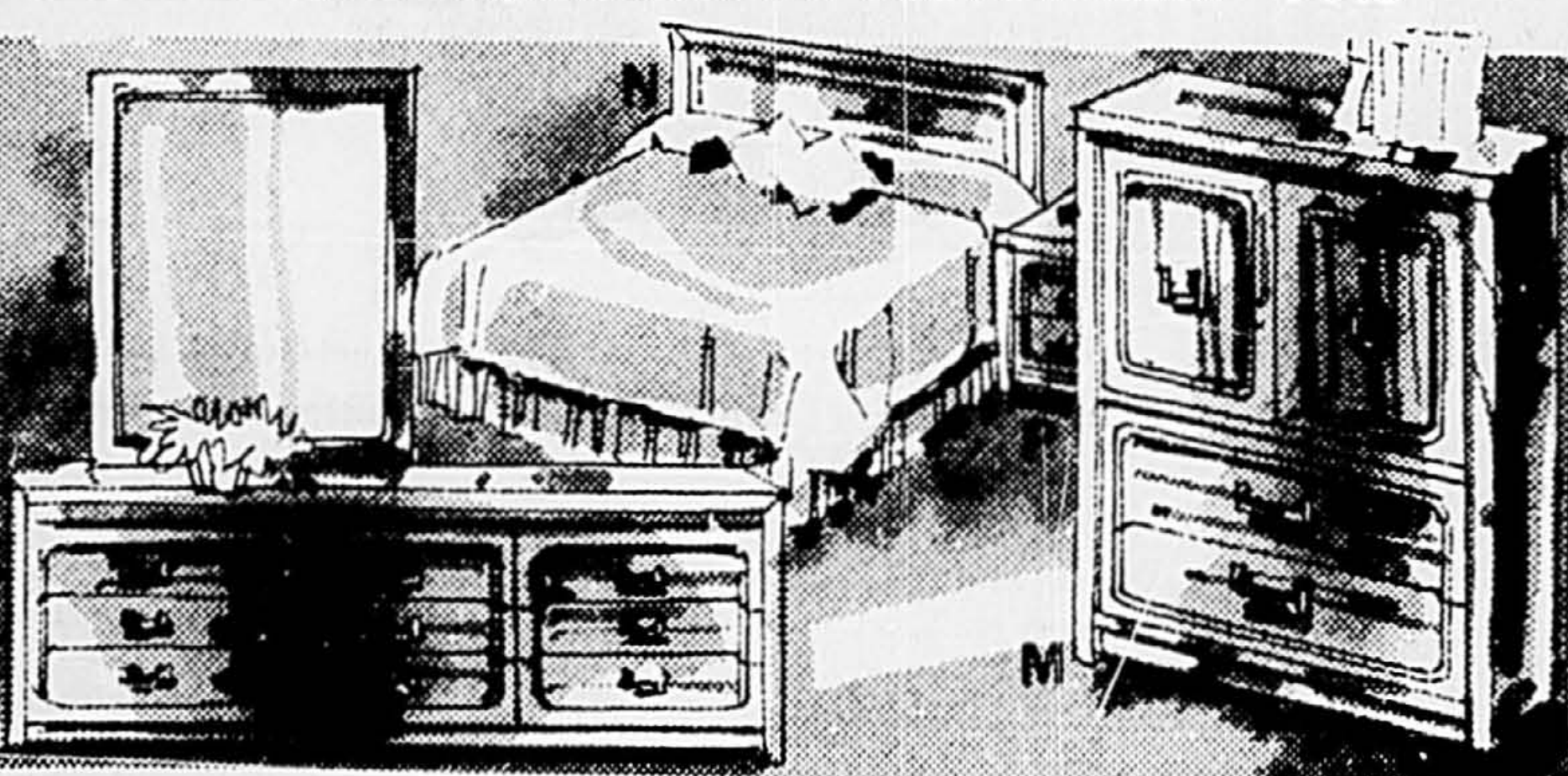
	Prix ord. Simpsons	
C. Rabais \$30 — Matelas ou sommier-tapissier 100 cm (39")	\$300	\$270
C1. Rabais \$34 — Matelas ou sommier-tapissier 138 cm (54")	\$340	\$306
C2. Rabais \$75 — Ens. matelas et sommier-tapissier 153 cm (60")	\$750	\$675



Optez pour le style méditerranéen!

De «Skilar Peppier»... Intérieurs rebelles à la poussière. Riche fini chêne.

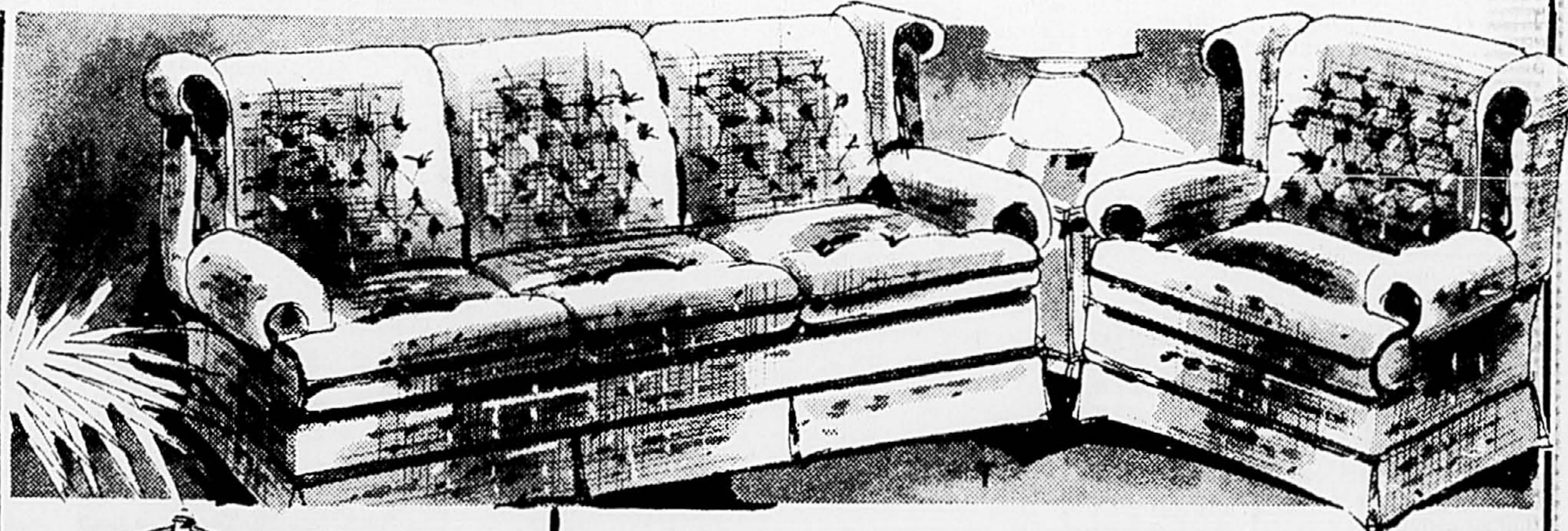
	Prix Simpsons
D. Chevet 138/153 cm (54/60")	170 ⁰⁰
E. Grande commode triple, 170 x 45 x 77.5 cm (67" x 18" x 31")	499 ⁹⁹
F. Miroir 3 sections, 115 x 135 cm (45" x 53")	260 ⁰⁰
G. Chiffonnier, 97.5 x 45 x 135 cm (39" x 18" x 53")	520 ⁰⁰
H. Table de nuit, 65 x 38 x 55 cm (26" x 15" x 22")	209 ⁹⁹
J. Ensemble 4 pces. Comprend les articles D à G	1449 ⁹⁹



Meubles style contemporain

De «Gerard Collin». Chêne massif et placages pacanier. Rehaussés de ferrures plaqué laiton aspect antique.

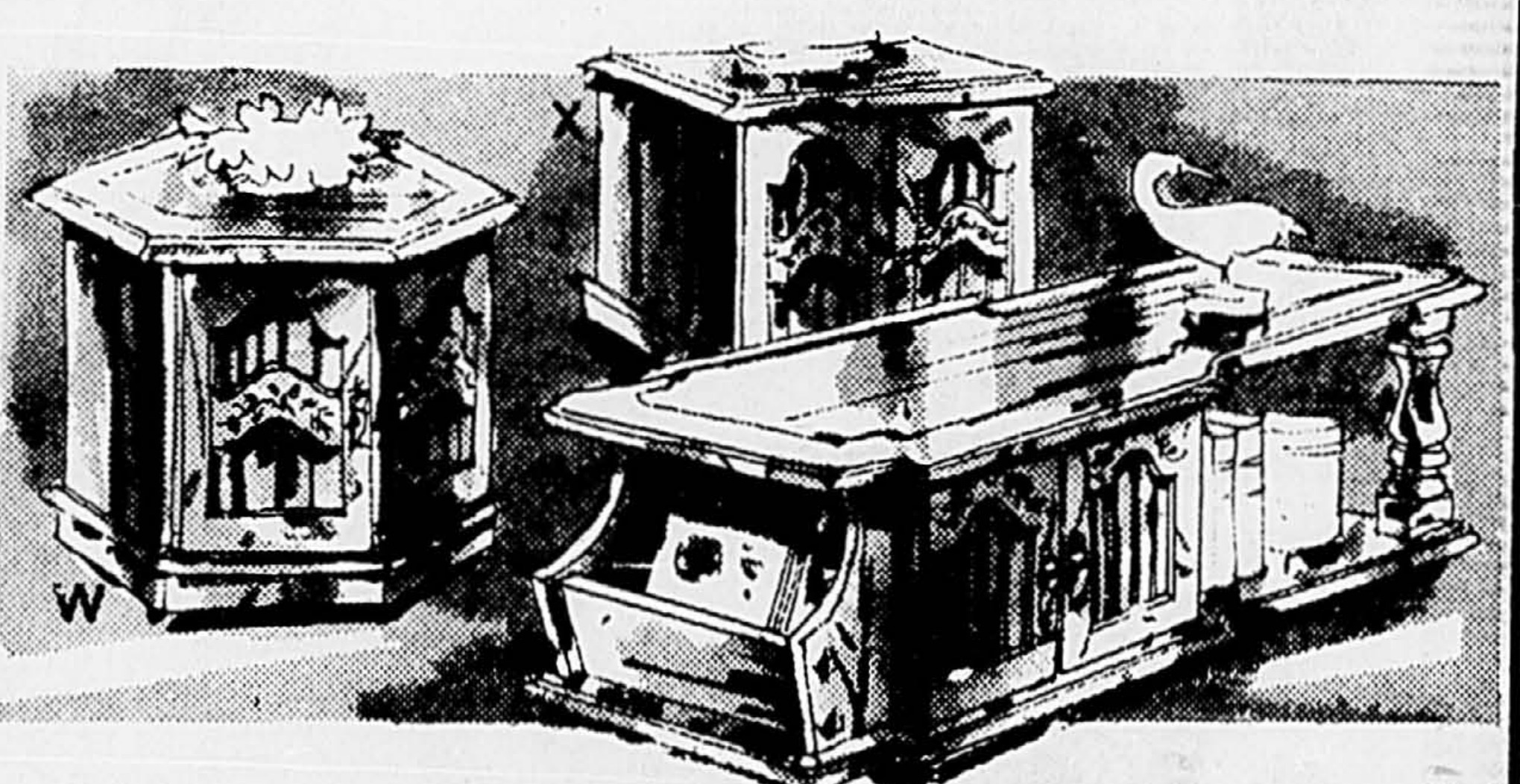
	Prix Simpsons
K. Commode triple, 172.5 x 47.5 x 75 cm (69" x 19" x 30")	579 ⁹⁹
L. Miroir vertical, 117.5 x 87.5 cm (47" x 35")	159 ⁰⁰
M. Chiffonnier avec porte, 97.5 x 47.5 x 125 cm (39" x 19" x 50")	539 ⁰⁰
N. Chevet 138/153 cm (54"/60")	172 ⁰⁰
P. Table de nuit, 62.5 x 42.5 x 55 cm (25" x 17" x 22")	204 ⁹⁹
Q. Ens. 4 pces. Comprend les articles K à N	1449 ⁹⁹



Meubles style colonial pour vivre

De «House of Braemore». Construction à ressorts ne s'affaissant pas, dossier à coussins semi-tenants. Recouvrement 92% oléfine polypropylène / 8% polyester. Motif écossais brun/beige, garniture contrastante ton brun. Bois apparent fini pin.

	Prix Simpsons
T. Ens. canapé et fauteuil	899 ⁹⁹
U. (Non représentée). Causeuse	499 ⁹⁹
V. (Non représentée). Repose-pieds	139 ⁹⁹



Tables d'appoint style colonial

Jolies tables «Goldcrest» au beau fini pin. Surfaces mélamine.

	Prix Simpsons
W. Table-commode hexagonale, 60 x 67.5 x 50 cm (24" x 27" x 20")	
X. Table-commode carrée, 60 x 60 x 50 cm (24" x 24" x 20")	
Y. Table à café avec porte-revues, 135 x 57.5 x 40 cm (54" x 23" x 16")	149 ⁹⁹ ch.

Toutes dimensions approximatives.

Rayon 401, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit.

Étagères «Super Erecta»

De «Industrial Revolution». Les montants et les tablettes horizontales en fil métallique s'emboîtent facilement. Fini chrome.

	Prix Simpsons
R. Unité haute, 6 tablettes. 92 x 46 x 188 cm (36" x 18" x 74")	229 ⁹⁹
S. Unité basse, 4 tablettes. 92 x 46 x 138 cm (36" x 18" x 54")	159 ⁹⁹

Veuillez noter: les articles représentés sur les étagères ne sont pas compris.



**Le 3 juin:
Recensement**
Soyez du nombre

Simpsons MD